

Réunion d'Assemblée Générale ordinaire du CRMT en Limousin Seilhac, le 28 avril 2018 Compte-rendu

Le samedi 28 avril 2018 à 16h, les adhérents de l'association « Centre Régional des Musiques Traditionnelles en Limousin », dont le siège social est situé au 4 avenue Jean Vinatier, se sont réunis à la Mairie de Seilhac, sur convocation écrite du Président en date du 29 mars 2018, conformément aux dispositions des statuts.

Il a été dressé une feuille de présence qui a été signée par chaque membre présent, au moment de son entrée en séance.

Personnes présentes avec droit de vote :

- M. Dominique BONIN : administrateur ;
- M. Georges BLOYER : adhérent ;
- M. Christophe RASTOLL : administrateur ;
- M. Gérald NONIQUE-DESVERGNES : adhérent ;
- Mme Huguette BESANGER-JUGLARD : administratrice ;
- Mme Blandine AUBERT-BUGEAT : administratrice ;
- Mme Véronique BUGEAT : adhérente ;
- Mme Ginette GRAMATICA : adhérente ;
- M. Georges MAZEAUD : adhérent ;
- Mme Lucette CHASSAGNE, adhérente ;
- M. Philippe GAUDE : adhérent ;
- M. Georges PRUDENT : adhérent ;
- Mme Delphine WENZ : adhérente ;
- Mme Chloé PEUREUX : adhérente ;
- Mme Sylvie HEINTZ : adhérente ;
- M. Jean-Paul MARTIN : adhérent ;
- Mme Mariette CHARPENTIER : adhérente ;
- Mme Catherine LONGCHAMBON : adhérente ;
- Mme Élisabeth DEBOISSY : secrétaire ;
- Mme Juliette HAUTOT : trésorière ;
- M. Patrick GRAVAL : président ;
- M. Paul GERBAUD : vice-président ;
- M. Gérald BOURCART : adhérent ;
- Association Lost in Traditions : adhérente représentée par M. Sylvestre NONIQUE-DESVERGNES ;
- Mme Catherine VIERS : adhérente ;
- M. André CHASSAGNE : adhérent ;
- M. Olivier DURIF : adhérent.

Personnes excusées et représentées :

- M. Pascal COSTE, Président du Conseil Départemental de la Corrèze, représenté par le Docteur Francis COLLASSON, Conseiller départemental de la Corrèze, délégué à la culture ;
- M. André CHASSAGNE ;
- Mme Jacqueline BOIN : adhérente, représentée par Mme Juliette HAUTOT ;
- M. Guillaume FLORENT : adhérent, représenté par M. Philippe GAUDE ;
- Mme Pascale NGUYEN : adhérente, représentée par M. Paul GERBAUD ;
- Association ROULE ET FERME DERRIERE : adhérente, représentée par M. Paul GERBAUD ;
- M. Willy SOULETTE : adhérent, représenté par Mme Elisabeth DEBOISSY.

Personnes excusées et non-représentées :

- Mme Pierrette FRANCOULON : adhérente ;

- M. David DEVAUTOUR : commissaire aux comptes du CRMTL (période 2016-2021).

Personnes présentes sans droit de vote :

- M. Ricet GALLET : chargé de la direction stratégique et politique du CRMTL ;
- M. Dominique MEUNIER : chargé de la direction administrative et budgétaire du CRMTL ;
- Mme Geneviève LEBLANC : non-adhérente ;
- Mme Brigitte PRUDENT : non-adhérente ;
- Jérémie CHENEY : adhérent internaute.

Le président ouvre la réunion de l'assemblée générale ordinaire et remercie les participants d'avoir répondu présents. Il excuse les membres de l'association qui n'ont pu se rendre à cette réunion et rappelle que l'ordre du jour de la séance est le suivant :

Ordre du jour

- Présentation du bilan moral et du rapport d'activité 2017 ;
- Présentation des comptes annuels 2017 ;
- 1^{er} résolution : Approbation du rapport moral et d'activité 2017
- 2^{er} résolution : Approbation des comptes annuels arrêtés au 31/12/2017 ;
- 3^{er} résolution : Approbation de l'affectation du résultat au report à nouveau ;
- Point d'information sur les ressources humaines :
 - o Départ d'Olivier Durif au 31/03/2018
 - o Restructuration de l'équipe salariée
 - o Les emplois associatifs Région Nouvelle-Aquitaine ;
- 4^e résolution : Vote du montant de la cotisation annuelle pour l'exercice suivant.
- 5^e résolution : Élection du Conseil d'Administration pour une durée de deux ans
- Présentation du déroulement à mi-parcours du projet 2018 et des actions 2018 à venir ;
- Présentation du budget 2018 ;
- Questions diverses.

Présentation du bilan moral et du rapport d'activité 2017

Le président présente le bilan moral de l'exercice 2017.

Il atteste de la bonne moralité des actions du CRMT en Limousin au regard de son objet et relève que 2017 est une année de transition pour l'association, ceci dans quatre domaines :

1) Les ressources humaines :

- Départ de la médiatrice-culturelle du CRMTL (Eva Durif) fin juin 2017 ;
- Recrutement d'un chargé de mission en septembre 2017, en prévision du remplacement du directeur appelé à faire valoir ses droits à retraite en 2018, et ainsi préparer une passation de fonction.

2) Les relations partenariales :

- Avec la nouvelle collectivité territoriale régionale afin de rester visible et reconnu dans le paysage des musiques traditionnelles sur le territoire ;

- Avec les entités homologues des autres ex régions du territoire néo-aquitain.

3) La conduite managériale, politique et stratégique :

- Avec la perspective de réécriture du projet associatif à des fins de lisibilité des compétences du CRMT en Limousin ;
- Avec la prise en considération des droits culturels dans la déclinaison des actions du CRMTL.

4) La maîtrise budgétaire :

- La rigueur budgétaire permet un retour à un résultat excédentaire ;
- La maîtrise des charges a permis l'initiative de nouveaux projets.

Il tient à remercier tout particulièrement :

- Les membres du CA pour leur disponibilité et leur engagement ;
- Les adhérents pour la confiance accordée dans la conduite des projets de l'association ;
- Les salariés du CRMTL pour leur engagement, leur rigueur et la qualité de leur action qui rendent confortables les missions des administrateurs ;
- Les animateurs des ateliers pour leur contribution au rayonnement du CRMT ;
- Les partenaires et financeurs (DRAC, CR, CD, Ville de Seilhac) ;
- L'expert-comptable et le commissaire aux comptes pour leurs conseils avisés quant au pilotage du CRMTL.

Il demande ensuite à Ricet Gallet de présenter le bilan d'activités de l'exercice 2017 (cf. pièce jointe).

Le bilan moral et le rapport d'activités sont ensuite soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale.

Première résolution : Approbation du bilan moral et du rapport d'activités 2017

Après échanges de vue, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Nombre de membres présents et représentés : 33.

Votes contre : 0. Abstentions : 0. Votes pour : 33.

Présentation des comptes annuels pour l'exercice écoulé

En l'absence de l'expert-comptable et du commissaire aux comptes, Patrick Graval demande au chargé de la direction administrative et budgétaire de présenter le compte de bilan et le compte de résultat de l'exercice 2017.

Dominique Meunier présente le compte de bilan et le compte de résultat de l'exercice 2017 du CRMTL bénéficiaire de 12 052,98 € (cf. document joint).

Il indique que le chiffre d'affaire est de 47 597,05 € en 2017 et que le total du bilan est de 85 967,60 €.

Il fait part d'une situation financière en amélioration même si les fonds propres restent négatifs (-7 443 euros en 2017 contre -19 496 en 2016) et que le solde bénéficiaire du compte résultat 2017 résulte d'une baisse des charges plus importante que celle des recettes.

Il mentionne que les subventions consommées (comptes 74) sont de 146 243 euros en 2017 contre 183 731 euros en 2016. Cette baisse est due à

l'absence de subvention européenne en 2017 (le CRMTL avait reçu 38 171 euros d'aide FEDER sur l'exercice 2016 pour le développement des outils numériques de l'association).

Il fait part d'une augmentation des charges exceptionnelles (5 499 euros en 2017 contre 1 500 euros en 2016) qui s'explique avant tout par le fait que l'aide FEDER constatée en 2016 est diminuée en 2017 de 5 000 euros en raison d'un fléchage de 5000 euros de la DRAC en 2017 sur le projet de développement des outils numériques soutenu par le FEDER, ce qui diminue mécaniquement l'aide de l'Europe sur ce projet.

Dominique Meunier précise que la commune de Seilhac ne fait plus partie des communes situées en zone de revitalisation rurale à compter du 1er juillet 2017 mais que l'association a continué à bénéficier de l'exonération de charges sociales liée à son statut d'organisme d'intérêt général en ZRR pour les postes du CRMTL de Dominique Meunier et de Jean-Marc Delaunay en raison d'une tolérance de l'URSSAF qui concerne les contrats de travail conclus avant le 1er novembre 2007 en ZRR dans les associations relevant de l'intérêt général.

Il mentionne que le CRMTL n'a pas connu d'incident de paiement en 2017.

La situation financière telle qu'elle ressort du bilan est la suivante au 31 décembre 2017 : les comptes de trésorerie sont en baisse (23 132 euros au lieu de 41 811 euros 2016). Cela s'explique principalement par le projet Feder pour lequel des dépenses ont été engagées mais dont les subventions européennes n'ont pas encore été perçues.

Les subventions octroyées non-perçues s'élèvent à 49 196 euros au lieu de 44 091 euros en 2016. Les dettes courantes, dites circulantes, s'élèvent à 41 192 euros (33 910 euros en 2016).

Il porte à la connaissance de l'association les notes de l'annexe qui exposent les règles et méthodes comptables relatives :

- à l'engagement au titre du passif social qui est la prévision des sorties de trésoreries relatives aux indemnités de fin de carrière (la dette estimée au titre des départs à la retraite s'élève à 52 218 euros au 31 décembre 2017) ;
- à la comptabilisation de la dotation aux fonds dédiés sur des actions restant à engager (Les 35 057 euros de fonds dédiés au projet Feder numérique ont été consommés sur 2017) ;
- au suivi des fonds associatifs (les fonds associatifs, calculés en prenant en compte le passif social des salariés, ressortent négatifs à hauteur de 7 443 euros au 31 décembre 2017) ;
- à la valorisation des contributions volontaires au 31 décembre 2017.

Le président remercie le chargé de la direction administrative et budgétaire du CRMTL et demande aux adhérents s'ils ont des remarques à formuler sur ce point.

Georges Mazeaud souligne la bonne réaction de l'association pour faire face aux exercices déficitaires

de 2015 (-24 007 euros) et de 2016 (-5 864 euros). Il note la bonne gestion de l'exercice 2017 dont l'excédent résulte d'une diminution des charges plus importante que celle des produits.

Il note les tensions de trésorerie que peut rencontrer le CRMTL fin 2017 (les disponibilités étaient de 41 811 euros au 31/12/2016 contre 23 132 euros fin 2017).

Il constate que les fonds associatifs se reconstituent même s'ils demeurent toujours négatifs (-19 496 euros au 31/12/2016 contre -7 443 euros fin 2017).

Le président remercie Georges Mazeaud pour ses remarques et commentaires. En l'absence du Commissaire aux comptes, il donne ensuite la parole à Ricet Gallet pour faire la lecture du rapport du Commissaire aux comptes du CRMTL relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2017 sur le contrôle des comptes annuels du CRMTL, sur la justification de ses appréciations et sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi. fait ensuite la lecture du rapport sur les conventions réglementées.

Patrick Graval soumet ensuite à l'approbation de l'Assemblée Générale le bilan financier arrêté au 31/12/2017.

Deuxième résolution : approbation des comptes annuels arrêtés au 31/12/2017

Après échanges de vue, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Nombre de membres présents et représentés : 33.

Votes contre : 0. Abstentions : 0. Votes pour : 33.

Proposition d'affectation du résultat financier 2017 dans les reports à nouveau

Troisième résolution : approbation de l'affectation du résultat au report à nouveau

Après échanges de vue, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Nombre de membres présents et représentés : 33.

Votes contre : 0. Abstentions : 0. Votes pour : 33.

Vote de l'évolution à 20 € de la cotisation annuelle pour l'exercice suivant

Quatrième résolution : vote de l'évolution à 20 € de la cotisation annuelle pour l'exercice suivant

Après échanges de vue, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Nombre de membres présents et représentés : 33.

Votes contre : 0. Abstentions : 0. Votes pour : 33.

Point d'information sur les ressources humaines :

Evolution de l'équipe en 2017 et début 2018

Patrick Graval demande à Ricet Gallet de faire un point sur l'évolution des ressources humaines du CRMTL.

Celui-ci rappelle qu'Eva Durif (médiatrice culturelle au CRMTL et assistante de production à Lost in Traditions dans le cadre d'un emploi mutualisé) a quitté l'effectif du CRMTL au 30/06/2017 pour se consacrer entièrement à ses activités artistiques professionnelles. Par ailleurs, Marion Lherbeil a

demandé à ne pas reconduire ses activités d'animation périscolaires au CRMTL depuis la rentrée 2017, ce qui diminue sensiblement son volume horaire de travail au CRMTL.

Suite à l'embauche de Ricet Gallet comme chargé de missions au CRMTL le 01/09/2017, à sa nomination au poste de directeur le 01/01/2018 et au départ d'Olivier Durif le 01/04/2018, le CRMTL a entamé depuis début 2018 un travail de restructuration et de refondation du projet associatif et du fonctionnement de l'association.

Restructuration de l'équipe salariée

Patrick Graval indique qu'en janvier 2018, suite au changement de direction, le bureau et le Conseil d'Administration ont validé le principe de la mise en place de deux délégations de pouvoirs (sous réserve qu'elles respectent les règles de contrôles internes et de séparation des pouvoirs) : l'une à destination d'un chargé de la direction stratégique et politique (Ricet Gallet), l'autre à destination d'un chargé de la direction administrative et budgétaire (Dominique Meunier). Ces deux postes ne sont pas dans une relation hiérarchique entre eux. Ils bénéficient d'une délégation de pouvoirs entre le bureau et ces salariés et sous le contrôle direct du bureau. La mise en place de cette restructuration s'est accompagnée d'un classement de Dominique Meunier au groupe G en lien avec sa nouvelle fonction de chargé de la direction administrative et budgétaire.

Emplois associatifs Région Nouvelle-Aquitaine

Ricet Gallet mentionne que le CRMTL bénéficie d'une aide régionale pour deux emplois associatifs de 2016 jusqu'à fin 2020 (2 x 13 080 euros). Suite au départ d'Olivier Durif, la masse salariale sera en diminution en 2018 et davantage en 2019 si l'équipe reste à effectif réduit (2 salariés à temps plein et 2 animateur.trice.s à temps partiel). Il convient de trouver un juste équilibre entre la baisse temporaire de la masse salariale, la surcharge de travail et la fin de l'aide régionale aux emplois associatifs prévue fin 2020.

Trois hypothèses de redéploiement de la masse salariale sont présentées :

- Absence d'embauche ;
- Embauche à temps partiel en CDI ;
- Salariat en CDD court.

Ricet Gallet fait part des besoins de création d'un poste médiation / communication / « community manager » (gestion des réseaux sociaux, médiation culturelle et archives sonores).

Il souligne l'importance de définir le montant de l'enveloppe pour le troisième poste de médiation culturelle dans le cadre d'une mutualisation d'employeur et l'intérêt de le mettre en place d'ici la fin de l'année, dans le cadre d'une mutualisation d'emploi avec une association locale ou nationale.

Présentation du déroulement à mi-parcours du projet 2018 et du budget 2018

Ricet Gallet présente le déroulement à mi-parcours du projet et des actions 2018 à venir (cf. pièce jointe).

Dominique Meunier présente ensuite le budget 2018 (cf. pièce jointe).

Élection du Conseil d'Administration

Le président ouvre le scrutin sur la résolution concernant l'élection du nouveau conseil d'administration.

Il mentionne que le CA est élu pour deux ans mais que le futur CA peut se donner la possibilité de démissionner au besoin avant la fin de son mandat.

Composition des membres actifs du conseil d'administration sortant :

- Président : M. Patrick GRAVAL (inspecteur de l'Education Nationale) - Beaumont (19) ;
- Vice-Président : Paul GERBAUD (électricien) - Nedde (87) ;
- Secrétaire : Elisabeth DEBOISSY (retraîtée) - Lestard (19) ;
- Trésorière : Juliette HAUTOT (retraîtée) - Cieux (87) ;
- Association "Lost in Traditions" - St-Salvador (19) représentée par M. Jean-Louis DELAGE (retraité).
- Mme Blandine AUBERT-BUGEAT (enseignante) - Donzenac (19), administratrice ;
- Mme Huguette BESANGER-JUGLARD (retraîtée) - St-Pantaléon-de-Larche (19), administratrice ;
- M. Dominique BONIN (retraité) - Égletons (19), administrateur ;
- M. Marc MURAT (enseignant) - Naves (19), administrateur ;
- M. Christophe RASTOLL (enseignant) - Cornil (19), administrateur.

Liste des nouveaux candidats au Conseil d'Administration pour une durée de deux ans :

- Mme Blandine AUBERT-BUGEAT (enseignante) - Donzenac (19) ;
- Mme Huguette BESANGER-JUGLARD (retraîtée) - St-Pantaléon-de-Larche (19) ;

- Mme Véronique BUGEAT (directrice d'EHPAD) - Castres (81) ;
- Elisabeth DEBOISSY (retraîtée) - Lestard (19) ;
- Paul GERBAUD (électricien) - Nedde (87) ;
- M. Patrick GRAVAL (enseignant) - Beaumont (19) ;
- Georges MAZEAUD (chargé de mission dans un cabinet d'expertise comptable) - Seilhac (19) ;
- Chloé PEUREUX (chargée de production et de diffusion) - Seilhac (19) ;
- M. Christophe RASTOLL (enseignant) - Cornil (19) ;
- Association "Lost in Traditions" - St-Salvador (19), représentée par M. Jean-Louis DELAGE (retraité).

Cinquième résolution : vote de la composition du nouveau Conseil d'Administration

Après échanges de vue, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Nombre de membres présents et représentés : 33.

Votes contre : 0. Abstentions : 0. Votes pour : 33.

Le président demande à l'assemblée si elle a des questions ou des remarques à formuler.

Le Docteur Francis Colasson, Conseiller départemental de la Corrèze, délégué à la culture, souligne la qualité du travail réalisé par le CRMTL en Nouvelle-Aquitaine à partir d'un rayonnement depuis la Corrèze. Il décrit la relation de confiance entre l'association et le Département qui s'est tissée au fil des années. Ne pouvant être présent au pot de départ à la retraite de l'ancien directeur du CRMTL qui suit cette Assemblée Générale, il tient à saluer et à remercier Olivier Durif pour le travail accompli à la direction du CRMTL.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président remercie les membres présents et clôture la réunion d'Assemblée Générale Ordinaire à 17h33.

M. Patrick GRAVAL,



Président

Mme Elisabeth DEBOISSY,



Secrétaire

NOTE DE SYNTHÈSE

Les actions du CRMTL en 2017 ont été marquées par plusieurs points importants :

I. Des modifications dans l'équipe permanente de l'association.

1. **Départ d'Eva Durif**, salariée permanente de l'association sur un poste partagé de médiatrice culturelle avec l'association Lost In Traditions. Ce départ a été effectif au 30 juin.
2. **Recrutement d'un chargé de missions** pour un poste en CDI temps plein en vue d'un changement de direction en 2018. Ricet Gallet a été recruté sur ce poste avec une prise de fonction en septembre 2017.

II. L'inscription dans la nouvelle Région

Le CRMTL poursuit en 2017 son engagement positif dans la nouvelle configuration régionale :

1. **Renforcement des relations avec l'UPCP-Métive** (autre centre de musiques et danses traditionnelles en région) : révision des statuts pour chacune des deux structures, mise en œuvre d'un conventionnement entre les structures, développement de projets communs.
2. Mise en œuvre d'une **concertation avec les acteurs musiques & danses traditionnelles en Nouvelle-Aquitaine**, en lien avec la région Nouvelle-Aquitaine et la DRAC Nouvelle-Aquitaine.

III. Une refonte du projet associatif

Le projet du CRMTL a commencé son évolution en prenant davantage en compte :

1. **La responsabilité sociétale** des organisations
2. **Les droits culturels** : le CRMTL est associé aux travaux de la Région Nouvelle-Aquitaine pour la mise au travail des droits culturels et la réécriture des règlements d'intervention de la Région au regard des droits humains en général et des droits culturels en particulier. Ce travail de réflexion, d'écriture et de mise en œuvre modifie profondément les manières de travailler du CRMTL.
3. **L'évaluation de ses actions** : la prise en compte des droits culturels dans les actions et le fonctionnement de l'association entraîne de facto un travail entamé en 2017 sur une nouvelle évaluation de nos actions.
4. **La clarification et la valorisation des relations avec les partenaires** :
5. Un travail de conventionnement est mis en place avec les partenaires historiques du CRMTL, aussi bien pour des conventions générales d'objectifs que des conventions spécifiques liées au projet.

IV. La mise en œuvre de nouveaux projets liés au numérique

Le CRMTL maintient le développement de ses compétences dans la mise en œuvre de projets liés au numérique qui conservent une exigence artistique, esthétique, éthique.

1. **Développement d'un nouveau projet « Chemins de mémoire »** sur le territoire de la communauté d'agglomération de Tulle.
2. Réalisation du webdocumentaire **« Violon populaire en Massif Central »**
3. **Mise en œuvre de nouvelles actions** :
 - webdocumentaire sur l'Histoire du collectif des musiciens routiniers ;
 - projet de webdocumentaire « Violon populaire en Nouvelle-Aquitaine » ;
4. **Relance de projets antérieurs non réalisés**
 - projet Mémoire en pays montmorillonnais ;
 - projet autour de la vielle en Creuse-Maçons de la Creuse.

AVANT-PROPOS

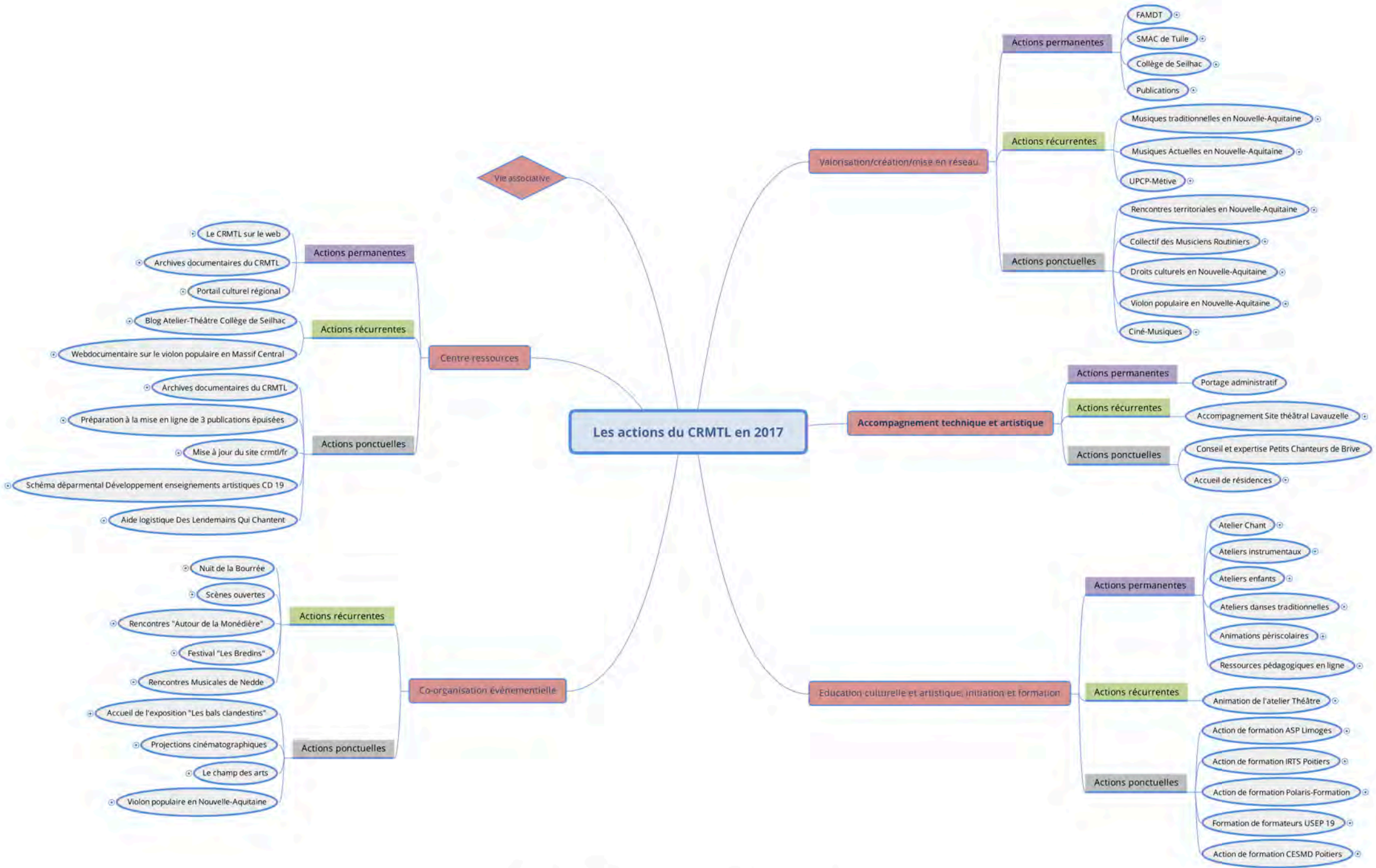
Créé en 1994, le CRMTL a évolué en fonction de la volonté de ses membres et du contexte dans lequel il évolue, tout en conservant ses valeurs et en respectant la charte des centres régionaux de musiques et danses traditionnelles. Ces évolutions l'ont amené à modifier régulièrement ses statuts. En 2012, il a procédé à une modification de son objet qui lui a permis de classer ses activités selon cinq champs d'actions distincts :

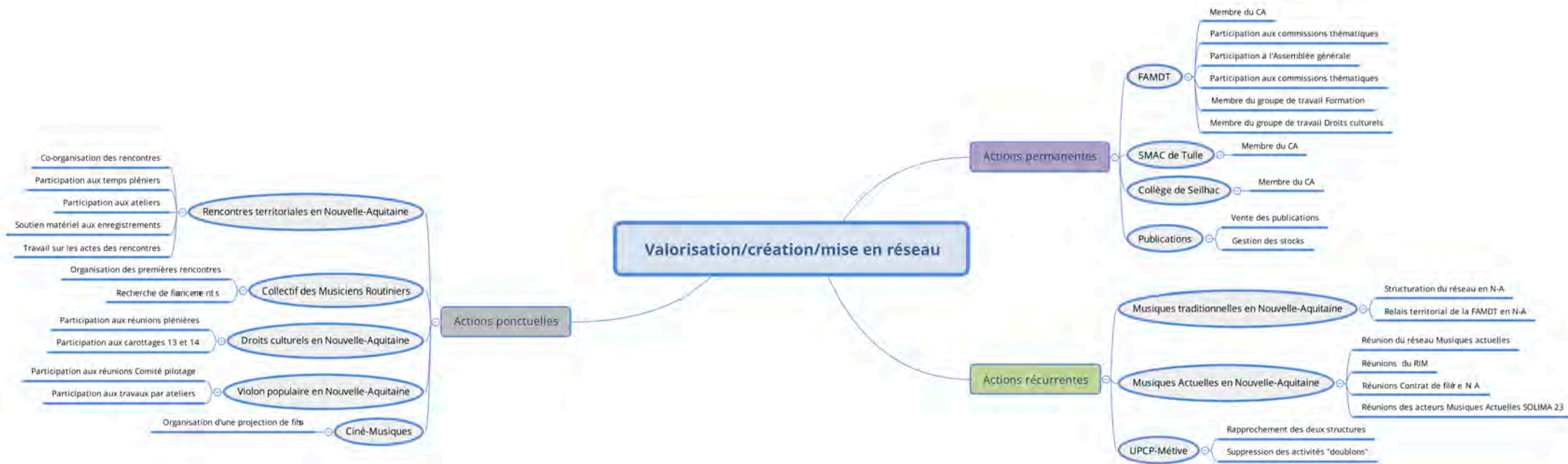
- La valorisation/création/mise en réseau ;
- L'accompagnement technique et artistique ;
- L'éducation artistique et culturelle, l'initiation et la formation ;
- La co-organisation événementielle ;
- Un Centre d'Information/Ressources.

C'est cette classification qui est ici reprise pour la présentation du projet d'activités 2018. Pour chacun de ces 5 grands champs, un schéma reprend de manière visuelle les différentes actions envisagées pour l'année ; chacune d'entre elle étant ensuite reprise dans le détail. A ces cinq domaines d'activités s'ajoute le fonctionnement général de l'association.

Chacun de ces cinq domaines est à son tour découpé en 3 catégories :

- Les actions permanentes : présentes depuis la création du CRMTL dont elles constituent le socle d'action ou présentes depuis de nombreuses années, elles ont vocation à perdurer sur les exercices à venir.
- Les actions récurrentes : étalées sur plusieurs années, elles peuvent s'installer dans la durée et rejoindre les actions permanentes ou s'achever dans la ou les années à venir.
- Les actions ponctuelles : organisées sur une seule année civile ou démarrées dans l'année présentée, elles peuvent s'achever dans l'année ou rejoindre les actions récurrentes du CRMTL si l'intérêt de l'action est avéré.





1. Valorisation/création/mise en réseau

Les actions permanentes

- FAMDT, SMAC de Tulle, Collège de Seilhac

Le CRMTL participe au Conseil d'Administration de la Scène de Musiques Actuelles de Tulle, du collège de Seilhac. Il est également membre du Conseil d'administration de la FAMDT (Fédération des Acteur.trice.s de Musiques et Danses Traditionnelles, pour laquelle il participe aux commissions thématiques et à l'assemblée générale. Il appartient également, pour cette fédération, au groupe de travail spécifique autour des questions de formation autour d'un consortium à quatre partenaires pour la maîtrise d'œuvre d'une formation nationale de Cadre en éducation populaire. Il suit enfin les travaux de la Fédération relatifs aux formations en lien avec les droits culturels, en lien avec l'UFISC¹ et le CAC².

- Publications

En 2017, le produit des ventes des publications du Centre est de 200 euros environ. Ce montant est moindre que les exercices précédents car il n'y a pas eu d'édition matérialisée (les webdocs du CRMTL sont en accès libre sur le web).

Les actions récurrentes

- Structuration du réseau des musiques traditionnelles dans la Nouvelle Région « Nouvelle Aquitaine »

Le CRMTL a participé à des réunions professionnelles sur la structuration du Réseau des indépendants de la Musiques (RIM) – et des musiques traditionnelles dans la Région Nouvelle Aquitaine :

Réunions réseau « Musiques actuelles » en Nouvelle Aquitaine les 19-20/01/2017 à Bordeaux (AG RAMA/RIM), le 25/01/2017 à Mouthier d'Ahun (AG Solima Creuse), le 24/04/2017 au 400 à Brive (réunion de travail RIM), le 30/05/2017 à Limoges (réunion RIM). Journée de travail Contrat de filière du RIM le 28/09 à Poitiers.

Le CRMTL poursuit son travail de collaboration avec l'UPCP-Métive (Parthenay). Des représentants des bureaux des deux structures ainsi que les salariés se sont retrouvés à Limoges le 08/12 dans le but de développer un rapprochement des deux structures et de déterminer les éventuelles activités « doublons ».

Les actions ponctuelles

- Rencontres territoriales en Nouvelle-Aquitaine : ruralité, projets de territoires et responsabilité sociétale. Co-organisation : RIM, FEDELIMA, FAMDT, LDQC, CRMTL, Tulle les 14 & 15/11.

Le CRMTL est co-organisateur des rencontres territoriales 2017 au Conseil départemental de la Corrèze. Ces rencontres ont permis de réunir sur deux journées plus de cent participants lors de deux sessions plénières et quatre ateliers thématiques pour lesquels le CRMTL a apporté un appui technique pour l'enregistrement des ateliers ainsi que pour la préparation des actes de ces rencontres.

- Animation d'un collectif sur l'histoire des musiciens routiniers

En 2017 ; le CRMTL a entamé un travail collectif sur l'histoire des musiciens routiniers, en partenariat avec l'AMTA (Agence des Musiques des territoires d'Auvergne) et le CMTRA (Centre Musiques Traditionnelles Rhône-Alpes) les 30/05 et 27/11 à Riom. Ce projet vise à relater l'histoire des associations de musiciens routiniers sous la forme d'un futur web-doc.

- Groupe de travail « Droits culturels Nouvelle-Aquitaine »

Le CRMTL a accepté de faire partie des structures qui réfléchissent à la prise en compte des droits culturels dans la politique culturelle de la région Nouvelle-Aquitaine. Deux réunions plénières ont eu lieu en 2017 : une en groupe de travail plénier pour lancer le projet le 13/09 à Poitiers, une autre en sous-groupe par origine géographique le 29/09 à Limoges. Il a également participé aux travaux par groupes liés aux thématiques choisies par le CRMTL dans les différents "carottages" proposés : 18/12 à Limoges (sur la valorisation du patrimoine).

- Projet Violon UPCP-Métive

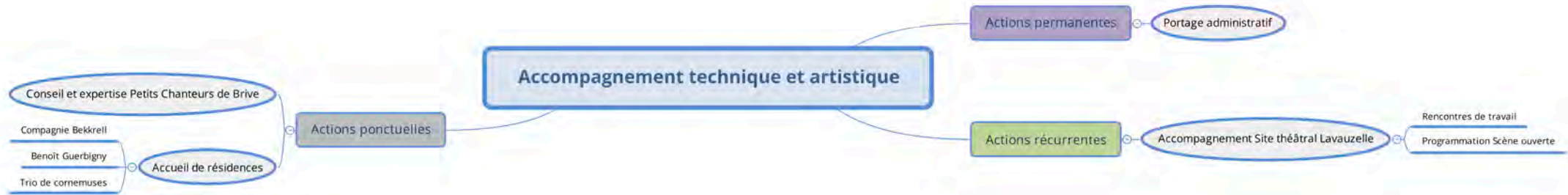
Le CRMTL s'est associé à l'UPCP (Union Pour une Culture Populaire) Métive pour la réalisation d'un projet de valorisation spécifique des ressources et archives sonores autour du violon populaire en Nouvelle-Aquitaine : participation aux premiers temps de réunion le 05/10 à Parthenay, les 18/10, 06/11 et 07/12 à Poitiers.

- Vidéo projection avec la Médiathèque de Seilhac

En collaboration avec la Médiathèque de Seilhac et l'association Peuple et Culture Corrèze, le CRMTL a proposé la projection d'un film documentaire autour de la fanfare roumaine Ciorcalia, avec la participation de l'orchestre de la Manu le 07/12. Cette soirée, qui est appelée à être organisée quatre fois par an a permis de réunir 70 spectateurs salle M. Cerous de la Mairie de Seilhac.

¹ Union Fédérale d'Intervention des Structures Culturelles

² Collectif des Associations Citoyennes



2. Accompagnement technique et artistique

Les actions permanentes

- Administration et secrétariat artistique

Le CRMTL assure le portage administratif de contrats d'artistes professionnels des musiques traditionnelles en Massif Central dans une intention d'organiser et de rendre plus lisible une filière artistique spécifique.

NB : En 2017, le CRMTL a réalisé 32 contrats de ventes et effectué un portage administratif auprès de 13 artistes différents. Cela représente 928 heures de salariat d'artistes, soit 0,58 équivalent temps plein (base de 1589h).

Les actions récurrentes

- Accompagnement artistique et technique

Le CRMTL a assuré un accompagnement artistique auprès du site de pratiques théâtrales Lavauzelle, installé à Vidaillat, en Creuse. Le CRMTL a ainsi reçu à plusieurs reprises les membres de la compagnie *L'homme ivre* pour approfondir avec eux le rapport entre la collecte et la production artistique et scénique. Il a également programmé une présentation des actions artistiques de la compagnie : *Les temps qui courent, Veillée-concert sur les répertoires de chanson populaire de tradition orale*, lors d'une scène ouverte au théâtre des 7 collines à Tulle.

Les actions ponctuelles

- Accompagnement artistique et technique

Le CRMTL a assuré un accompagnement artistique et un travail de conseil et d'expertise auprès d'Hélène Bruce, directrice de la maîtrise Edmond Michelet, dans le montage de son projet musical autour de chants de Noël limousins par « Les Petits Chanteurs de Brive ».

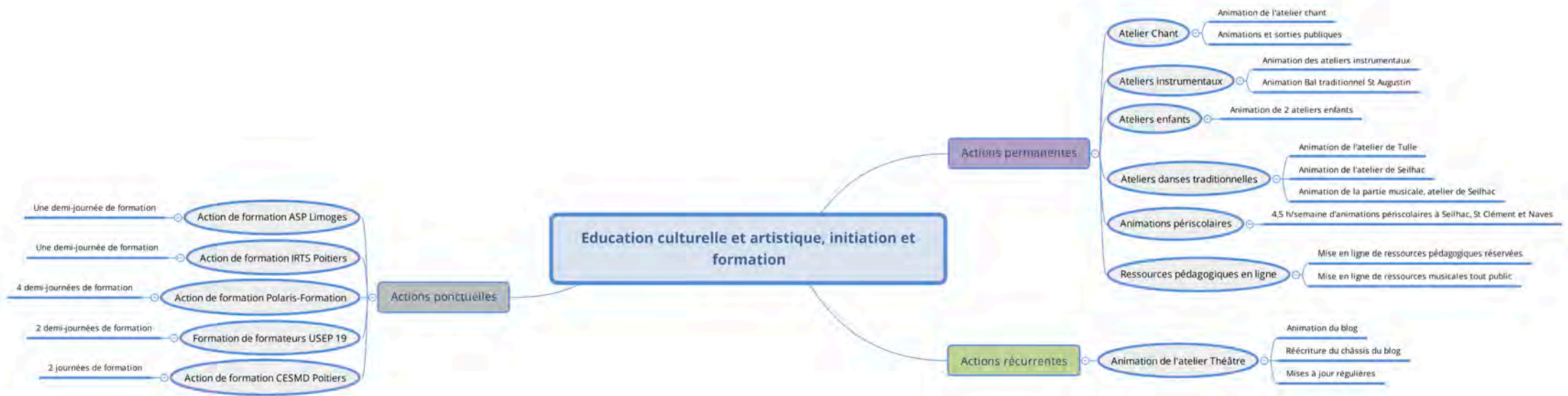
- Accueil de résidences :

Le CRMTL poursuit son travail d'accueil de formations en résidence, en collaboration avec la Mairie de Seilhac qui met à disposition des équipements municipaux.

Compagnie Bekkrell : la compagnie circassienne a sollicité le CRMTL pour une résidence d'écriture scénique qui s'est déroulée du 07/12 au 10/12.

Benoît Guerbigny : l'accordéoniste poitevin a souhaité être accueilli en résidence à Seilhac du 13/12 au 15/12, en lien avec sa participation à la Nuit de la Bourrée 2018. Cette résidence a rejoint un atelier de danse de Patrick Graval consacré aux formes de bourrées et marchoises poitevines qui s'est déroulé le 15/12 autour d'une vingtaine de stagiaires et des musiciens du CRMTL.

Le trio de cornemuses : le trio formé de Adrien Hautot, Gael Rutkowski et Jonas Thin a été accueilli pour sa première résidence de création par le CRMTL la semaine du 18 au 22 décembre. Une sortie de résidence a été organisée par le CRMTL à la Chapelle de Chaunac, chez Marnix Raedecker, adhérent du CRMTL. Cette soirée a réuni une quarantaine de personnes.



3. Education artistique et culturelle, initiation et formation

Les actions permanentes

- Atelier chant du CRMTL

Delphine Wenz, anime bénévolement un atelier de chant traditionnel tous les lundis de 20h à 21h30 à la salle des fêtes de Seilhac auprès de vingt personnes. Cet atelier réalise plusieurs animations à Seilhac et alentours.

- Ateliers enfants/instrumentaux du CRMTL

Jean-Marc Delaunay, formateur salarié du CRMTL anime des ateliers instrumentaux collectifs de musiques traditionnelles chaque semaine avec une quinzaine de participants. Les ateliers du CRMTL ont animé un bal traditionnel à Saint-Augustin le 25 novembre. Ce bal a réuni une soixantaine de danseurs. Ce bal a été précédé d'une animation pour le Club des aînés de Saint-Augustin assurée par un salarié et une bénévole du CRMTL. Par ailleurs, Jean-Marc Delaunay rédige et met en ligne des articles pédagogiques sur le site du CRMTL.

Marion Lherbeil, formatrice salariée du CRMTL, anime un atelier hebdomadaire pour enfants. A la rentrée 2017, cet atelier a été dédoublé pour faire face à la demande (11 enfants au total).

- Ateliers de danses traditionnelles (Tulle)

Christophe Rastoll, bénévole du CRMTL ; anime un atelier d'initiation aux danses traditionnelles à la salle Marie Laurent auprès de plus d'une vingtaine de participants qui se déroule un mercredi sur deux de la période scolaire.

- Ateliers de danses traditionnelles (Seilhac)

Patrick Graval anime bénévolement l'atelier mensuel de danses traditionnelles à Seilhac auprès d'une quinzaine de participants.

- Animations périscolaires (Seilhac, St-Clément et Naves)

Marion Lherbeil (Dumiste), formatrice salariée du CRMTL a assuré 4,5 heures par semaine d'animations périscolaires de musiques, chants et danses traditionnelles dans les écoles primaires de Seilhac, St-Clément et Naves (jusqu'à juin 2017).

- Mise en ligne de ressources pédagogiques

Jean-Marc Delaunay a mis en ligne des airs de répertoires pour l'atelier de musique d'ensemble (accès réservé aux inscrits à l'atelier), des airs de répertoire par aire géographique et un répertoire d'aire sur une octave pour violons et chabrettes.

Les actions récurrentes

- Blog de l'atelier théâtre et chant du collège de Seilhac

LE CRMTL assure la réalisation et l'animation du [blog](#) relatant la construction du projet d'éducation artistique et culturelle autour de la musique et de la langue occitane au collège de Seilhac, en partenariat avec Lost in Traditions. Ce blog permet de relater l'avancée de ce projet et le processus d'écriture collaborative, en proposant textes, photos, outils pédagogiques. Le CRMTL a sollicité les services du réseau de création et d'accompagnement pédagogique CANOPÉ de la Corrèze (ressources et formations pédagogiques) et une aide spécifique de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) pour intégrer l'utilisation d'outils numériques dans ce processus de création théâtrale.

Les actions ponctuelles

- Actions de formation : animations d'actions de formation dans le cadre de l'agrément Centre de formation

Le CRMTL, agréé centre de formation, a assuré une demi-journée de formation à l'Agence de Services et de Paiement (ASP), Limoges sur le thème « la nouvelle organisation territoriale, entre organisation horizontale et organisation verticale. L'exemple d'un milieu particulier : les musiques traditionnelles », 22/06/17.

Il a également animé une demi-journée de formation à l'Institut Régional de Formation en Travail Social (IRTS, Poitiers) sur le thème : « Principes et organisation de l'administration territoriale française » le 09/10.

Il a animé 4 demi-journées de formation à Polaris-Formation sur le thème « Le projet personnalisé informatisé » les 28/11, 01/12, 04/12, 05/12.

Le CRMTL est intervenu deux journées auprès des étudiants Diplôme National Supérieur Professionnel de Musicien (DNSPM) en Musiques traditionnelles au CESMD de Poitiers les 12/10 et 15/12.

- Formation de formateurs en danses traditionnelles – USEP 19

Le CRMTL a démarré en 2017 une action de formation de formateurs en danses traditionnelles en collaboration avec l'USEP (Union Sportive de l'Enseignement Premier Degré) Corrèze. Cette formation vise à former des enseignants (professeurs des écoles, cycles 1, 2, et 3) désireux d'utiliser les danses traditionnelles dans leur enseignement en primaire. Elle est assurée par trois permanents et deux bénévoles du CRMTL. 2 demi-journées de formation ont été organisées les 22/11 et 06/12. Ces temps de formation sont complétés par des outils pédagogiques numériques réalisés par le CRMTL à destination des enseignants du premier degré.



4. Co-organisation événementielle

Les actions récurrentes

- Nuit de la bourrée le 28 janvier 2017 à Ste-Féréole (19)

Depuis la création de cet événement, le CRMTL co-organise la Nuit de la Bourrée. En 2017, il a ainsi co-organisé la troisième édition le 28 janvier 2017 à Ste-Féréole en partenariat avec l'association "Délires et des Notes". Cet événement a réuni près de 410 participants, 75 stagiaires, 50 bénévoles, artistes et autres invités. En partenariat avec "Lost in Traditions" et "Délires et des Notes", le CRMTL met à disposition un kit d'enceintes « Electro-Voice » de rappel (ou de relais) pour améliorer la qualité de sonorisation de cet événement.

- Scènes ouvertes à Tulle et Seilhac (19)

Depuis leur création, le CRMTL collabore à l'organisation de scènes ouvertes. En 2017, ce sont 3 scènes ouvertes qui ont été coproduites avec le Théâtre des sept collines, la Fédération des Actions Laïques de la Corrèze et « Des lendemains qui chantent » : le 5 avril 2017 au Théâtre Les Sept Collines, le 24 mai 2017 en extérieur à Tulle (Le bois des Malades) et le 20 décembre 2017 au Théâtre Les Sept Collines. Ces trois scènes ouvertes accueillent chacune environ 70 participants.

- Rencontres « Au pied de la Monédière »

Le CRMTL organise, sur un rythme biennal, les Rencontres de violon traditionnel « Au pied de la Monédière ». Ces 3^{es} rencontres de violon traditionnel ont donc eu le 17 juillet 2017 à St-Augustin et les 18 et 19 juillet 2017 à Chaumeil (19). Cette manifestation a attiré une vingtaine de participants pour chacun des stages de violon et de danse ainsi qu'une quinzaine de personnes au stage de chant, une trentaine de stagiaires de danse et une moyenne de 80 participants pour chacune des 3 veillées-bals. Pour l'occasion, le CRMTL a mis à disposition 60 m² de son plancher de danse.

- Festival « Les Bredins » (87)

Le CRMTL a coproduit, avec l'association « Et la moitié ! » la 12^e édition du festival de musiques traditionnelles « Les Bredins » les 1^{er} et 2 avril 2017 à Saint-Victorien (87). Cette année, ce festival a comptabilisé 199 entrées payantes aux stages et bal.

- Rencontres musicales de Nedde (87)

Depuis de nombreuses années, le CRMTL coproduit, avec l'association Les Rencontres de Nedde, plusieurs événements artistiques à Nedde (87) et dans les communes environnantes : le concert « cornemuses en chemin » par Dominique Meunier (du CRMTL) le dimanche 9 avril 2017 à la Maison du Berger à La Geneytouse (87) ; le concert de musiques traditionnelles des quatre coins de l'Europe par le Duo Merline le dimanche 2 juillet 2017 en l'église de Saint-Amand-le-Petit (87), le rendez-vous automnale des 17^{es} Rencontres Musicales de Nedde le samedi 16 septembre 2017 à Faux-la-Montagne (23). L'ensemble de ces manifestations a réuni environ 400 participants.

NB : Sur l'ensemble des événements coorganisés en 2017, le CRMTL a salarié 3 artistes dans le cadre des manifestations organisées avec « Les Rencontres musicales de Nedde » et les rencontres "Au pied de la Monédière". Cela représente 48h heures de salariat d'artistes, soient 0,03 Équivalent Temps Plein (par rapport à un temps plein de 1589h). Les autres artistes et techniciens du spectacles vivants salariés sur ces manifestations ont été embauchés directement par les co-organisateurs.

Les actions ponctuelles

- Exposition sur les bals clandestins sous l'occupation en Corrèze

En partenariat avec Lost in Traditions et la mairie de Seilhac et sa médiathèque, le CRMTL a participé à l'accueil et l'animation de l'exposition « Mémoires partagées - Pour une histoire des bals clandestins sous l'occupation en Corrèze » du 2 au 9 septembre 2017.

- Vidéo projections avec la Médiathèque de Seilhac

En collaboration avec la médiathèque de Seilhac, le CRMTL a co-organisé des rencontres et des vidéoprojections de films : film sur le résistant Léon Leygnac le 9 mars 2017, projection estivale le 9 août 2017, films du Webdoc sur les bals clandestins le 8 septembre 2017 qui ont rassemblé plus d'une centaine de participants de toutes les générations.

- Bal de l'automne avec le Champ des arts

Le CRMTL a co-organisé avec l'association Le Champ des arts un bal traditionnel, animé par La Machine et Des Fourmis dans les pieds, qui a eu lieu à Meuzac (87) le 11 novembre 2017 (213 entrées payantes et 23 entrées exonérées).

- Projet Violon UPCP-Métive : Violon populaire en Nouvelle-Aquitaine

La CRMTL a participé aux réunions (le 05/10 à Parthenay et les 18/10, 06/11 et 07/12 à Poitiers) en vue de la co-production avec l'UPCP-Métive d'une ou plusieurs créations sur le thème du violon traditionnel avec possibilité de diffusion pendant le festival *De Bouche à Oreille*, Parthenay (79).



CENTRE RESSOURCES

Les actions permanentes

- Présence du CRMTL sur le Web

En 2017, le site <http://www.crmtl.fr> qui contient plus de 310 articles en lignes a reçu mensuellement 1 300 sessions par 850 visiteurs différents (entre 3 000 et 4 000 pages ont été visitées mensuellement). La lettre d'information, qui s'intègre dans la structuration du site Internet, permet d'établir un contact régulier auprès des internautes (1900 inscrits).

Plus de 265 dates de manifestation ont été saisies dans le calendrier du CRMTL.

Le CRMTL anime aussi une page Facebook et participe à d'autres réseaux spécialisés (TradZone, Forum de la cabrette).

- Archives documentaires du CRMTL

En 2017, le CRMTL a continué à traiter et de mettre en ligne des archives sonores sur la base inter-régionale du patrimoine oral (BIPO) <http://limousin.patrimoine-oral.org>. Cette base de données partagée s'est développée dans le cadre du projet Massif Central. Les frais de location d'un serveur dédié, d'abonnement et de mise à jour du logiciel Alexandria, d'administration et de maintenance technique sont mutualisés avec la MPO (Maison du Patrimoine Oral, Bourgogne-Franche-Comté), La Loure (Normandie), l'AMTA, le CMTRA (Auvergne-Rhône-Alpes) et le CRMTL.

En 2017, le CRMTL a entamé un travail de refonte complète de sa page d'accueil sur la Base Inter-régionale du Patrimoine Oral (BIPO) avec un travail de sélection artistique et pédagogique des ressources mise en ligne.

Les actions récurrentes

- Webdocumentaire sur le violon populaire en Massif central

Le CRMTL a réalisé le tournage et la mise en place du webdocumentaire violonpopulairemassifcentral.crmtl.fr valorisant les sources et la réinterprétation contemporaine du violon populaire en massif central, dans le cadre d'un projet Feder.

- Outils de médiation numérique pour le projet avec le collège de Seilhac.

Le CRMTL a développé son axe de travail autour de l'utilisation d'outils numériques (blog <http://blogs.crdp-limousin.fr/19-seilhac-college-theatre-chant/> et espace collaboratif) dans le cadre d'un projet de création musicale et théâtrale au collège de Seilhac (action soutenue par la DRAC Nouvelle Aquitaine et le Feder).

Les actions ponctuelles

- Archives documentaires du CRMTL

EN 2017, le CRMTL a effectué la numérisation, le traitement documentaire et la mise en ligne d'une 10 d'heures d'archives sonores du fonds de Dominique Decomps.

Ces documents sont mis en ligne sur la Base Inter-régionale du Patrimoine Oral (BIPO) limousin.patrimoine-oral.org, base de données partagée et mutualisée avec la MPO Bourgogne, La Loure (Normandie), l'AMTA (Auvergne), le CMTRA (Rhône-Alpes) et le CRMTL.

- Publications épuisées

Le CRMTL, au fil des années, a réalisé des publications qui sont aujourd'hui épuisées et ne sont plus disponibles à la vente. Devant le coût important de leur réédition ou de leur republication, le CRMTL a décidé de les mettre en accès et en téléchargement libre. En 2017, il a ainsi réalisé la mise à disposition de trois de ses publications :

- Le cahier de chansons du Pays de Tulle
- Le portrait de Léon Peyrat
- Chanteurs et musiciens en Limousin

- Mise à jour du site du CRMTL

Amélioration du module agenda pour saisir plusieurs occurrences de dates d'un même événement et pour effectuer des exports, mise en place d'une plateforme de lecture de publications dématérialisées (audio, vidéo et texte) et d'accès à des contenus enrichis annexes (textes, photos, vidéos), dans le cadre d'un projet Feder.

- Schéma départemental de développement des enseignements artistiques

A l'invitation du Conseil départemental de la Corrèze, le CRMTL est associé à la réécriture par le CD19, dans une démarche collaborative, de son schéma départemental de développement des enseignements artistiques pour le territoire corrézien. Pour cela, le CRMTL a participé à deux réunions de travail : une le 8 février 2017 et une seconde le 11 septembre 2017.

- Aide logistique pour la salle « Des lendemains qui chantent »

Le CRMTL a accompagné la SMAC de Tulle dans la numérisation et l'analyse documentaire d'archives sonores et de documents photographiques liés à la mémoire des musiques actuelles.

5. Fonctionnement général

- Montage d'une demande d'aide Feder autour du développement des outils de médiation numérique du CRMTL pour la période (2015-2018)

Ce projet est structuré autour de quatre axes de développement : le site internet du CRMTL, la base de données BIPO, le projet de webdocumentaire sur le violon traditionnel et la médiation numérique de la création artistique avec les élèves de 5^e du collège de Seilhac.

- Animation du comité de suivi

Le comité de suivi de projet (Drac du Limousin, Région Nouvelle Aquitaine, Conseil Départemental de la Corrèze, Ville de Seilhac et représentants du CRMTL) s'est réuni le 05/02 et le 07/11 à Seilhac. En parallèle de ces réunions du comité de suivi, le CRMTL a rencontré la DRAC Nouvelle-Aquitaine, site de Limoges, le 11/10, puis les services culturels de la Région, site de Bordeaux le 14/12 et site de Limoges le 19/12.

- Refondation du projet associatif

Avec le départ d'Eva Durif au 30/06/2017, la révision à la baisse du volume d'heures d'animations périscolaires de Marion Lherbeil et l'embauche de Ricet Gallet comme chargé de missions (01/09/2017), le CRMTL a entamé un travail de restructuration et de refondation du projet associatif et de l'équipe permanente du CRMTL.

C.R.M.T.L

4, Avenue Jean Vinatier

19700 SEILHAC

Cabinet **LARRIBE - VALVO**

Experts Comptables
Commissaires aux Comptes

**RAPPORT
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

SUR LES COMPTES ANNUELS

**EXERCICE CLOS
LE 31 DECEMBRE 2017**

**CENTRE REGIONAL DES MUSIQUES
TRADITIONNELLES EN LIMOUSIN
4, avenue Jean Vinatier
19700 SEILHAC**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2017

SA CABINET LARRIBE VALVO
Commissaires aux Comptes Associés
11 rue de la Fontaine Bleue BP 10113
19103 BRIVE CEDEX
Téléphone : 05 55 18 08 08 - Télécopie : 05 55 18 04 04

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2017

A l'Assemblée Générale de l'association CRMTL,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du CENTRE REGIONAL DES MUSIQUES TRADITIONNELLES EN LIMOUSIN relatifs à l'exercice de douze mois clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Incertitude liée à la continuité d'exploitation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la continuité d'exploitation décrite dans la note « Autres informations - 1/ » de l'annexe des comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'entité relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Brive, le 18 avril 2018

Pour la SA Cabinet LARRIBE-VALVO,



**David DEVAUTOUR,
Commissaire aux Comptes.**

CRMTL

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

Edité le 04/04/2018

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES:						
Frais d'établissement						
Frais de recherche et développement						
Concessions, brevets, droits similaires	31 181	28 394	2 786	3,24		
20500000 LOGICIEL	31 181		31 181	36,27	20 290	21,29
28050000 AMORT.LOGICIELS		28 394	-28 394	-33,02	-20 290	21,28
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
IMMOBILISATIONS CORPORELLES:						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels	15 533	11 110	4 423	5,14	6 811	7,15
21540000 MATERIELS	15 533		15 533	18,07	18 507	19,42
28154000 AMORT.MATERIELS		11 110	-11 110	-12,91	-11 696	-12,26
Autres immobilisations corporelles	13 984	12 782	1 202	1,40	1 374	1,44
21810000 AGCT EQUIP BUREAU	818		818	0,95	1 954	2,05
21830000 MAT BUREAU INFORMATIQUE	13 166		13 166	16,32	13 166	13,63
28181000 AMORT. EQUIPEMENT BUREAU		129	-129	-0,14	-1 954	-2,04
28183000 AMORT. MAT. INFORMATIQUE		12 653	-12 653	-14,71	-11 792	-12,37
Immobilisations grevées de droit						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations corporelles						
IMMOBILISATIONS FINANCIERES:						
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL (1)	60 698	52 286	8 412	9,79	8 185	9,59
STOCKS ET EN COURS:						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens et services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Créances usagers et comptes rattachés	4 710		4 710	5,48	888	0,93
41100100 CLIENTS	4 710		4 710	5,48	888	0,93
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires						
. Autres	49 186		49 186	57,21	44 091	46,27
44170000 ETAT SUBV A RECEVOIR	45 771		45 771	53,24	38 171	40,08
46870000 AIDES A RECEVOIR	3 415		3 415	3,97	5 920	6,21
Valeurs mobilières de placement						
Instrument de trésorerie						
Disponibilités	23 132		23 132	28,91	41 811	43,88
51216000 CA CREDIT AGRICOLE	6 842		6 842	7,98	10 735	11,27

CRMTL

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

Edité le 04/04/2018

ACTIF	Exercice clos le				Exercice précédent	
	31/12/2017				31/12/2016	
	(12 mois)				(12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
51216100 CREDIT AGRICOLE 201	390		390	0,45	388	0,41
51230000 CA LIVRET	15 526		15 526	19,09	30 313	31,81
53000000 CAISSE	375		375	0,44	375	0,39
Charges constatées d'avance	527		527	0,61	309	0,32
48600000 CHARGES CONSTATEES AVCE	527		527	0,61	309	0,32
TOTAL (II)	77 556		77 556	100,21	87 099	91,41
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecart de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF	138 253	52 286	85 968	100,00	95 284	100,00

CRMTL

BILAN PASSIF

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

Edité le 04/04/2018

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)	
FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES:				
FONDS PROPRES				
Fonds associatifs sans droit de reprise				
Ecart de réévaluation				
Réserves	7 878	9,16	7 878	8,27
10680000 AUTRES RESERVES	7 878	9,16	7 878	8,27
Report à nouveau	-27 374	31,83	-21 510	22,56
11900000 REPORT A NOUVEAU DEBITEUR	-27 374	31,83	-21 510	22,56
Résultat de l'exercice	12 053	14,02	-5 864	6,14
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS				
-Fonds associatifs avec droit de reprise				
. Apports				
. Legs et donation				
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs				
-Ecart de réévaluation				
-Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
-Provisions réglementées				
-Droits des propriétaires (commodat)				
TOTAL(I)	-7 443	8,66	-19 496	20,46
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
15300000 AUTRES PROVISIONS	52 218	60,74	45 813	48,08
	52 218	60,74	45 813	48,08
TOTAL (II)	52 218	60,74	45 813	48,08
FONDS DEDIES				
. Sur subventions de fonctionnement			35 057	36,79
19407000 FONDS DEDIES FEDER NUMERIQUE			35 057	36,79
. Sur autres ressources				
TOTAL(III)			35 057	36,79
DETTES				
Emprunts et dettes assimilées				
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Fournisseurs et comptes rattachés	8 596	10,00	6 005	6,30
40100100 FOURNISSEURS	4 876	5,67	2 360	2,48
40810000 FACTURES NON PARVENUES	3 720	4,33	3 646	3,83
Autres	32 286	37,57	27 905	29,29
41100100 CLIENTS	40	0,05		
42820000 PROVISIONS CONGES	8 305	9,66	7 732	8,11
43100000 URSSAF	13 518	16,72	10 470	10,99
43750000 AUDIENS	4 640	5,40	3 749	3,93
43753000 CHORUM PREV NC			59	0,06
43772000 MUTUELLE	277	0,33	272	0,29
43820000 CHARGES S/CONGES	4 022	4,88	3 546	3,72
44820000 CHARGES FISCALES CP			141	0,15
44860100 UNIFORMATION	1 495	1,74	1 935	2,03
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	300	0,35		
48700000 PRODTS CONSTATES AVANCE	300	0,35		
TOTAL(IV)	41 192	47,92	33 910	35,68
Ecart de conversion passif (V)				

CRMTL

BILAN PASSIF

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

Edité le 04/04/2018

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)
TOTAL PASSIF	85 968 100,00	95 284 100,00
ENGAGEMENTS REÇUS		
Legs nets à réaliser :		
- acceptés par les organes statutairement compétents		
- autorisés par l'organisme de tutelle		
Dons en nature restant à vendre		
ENGAGEMENTS DONNÉS		

CRMTL

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

Edité le 04/04/2018

COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%	
PRODUITS D'EXPLOITATION:									
Ventes de marchandises	3 140		3 140	5,60	628	1,27	2 512	400,00	
707110000 VENTES BOISSONS	814		814	1,71			814	N/S	
707120000 VENTE DE REPAS	1 348		1 348	2,63			1 348	N/S	
707500000 PRODUITS DES VENTES	979		979	2,06	628	1,27	351	56,69	
Production vendue de biens									
Prestations de services	44 457		44 457	93,40	48 672	98,72	-4 215	-8,65	
706000000 PRESTATION DE SERVICES	35 803		35 803	75,22	42 981	87,16	-7 178	-16,69	
708100000 INSCRIPTIONS INDIVIDUELLES	7 125		7 125	14,97	3 100	6,29	4 025	129,84	
708400000 MISE A DISPOSITION DE PERS	1 529		1 529	3,21	2 591	5,26	-1 062	-40,98	
Montants nets produits d'expl.	47 597		47 597	100,00	49 301	100,00	-1 704	-3,45	
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION:									
Production stockée									
Production immobilisée									
Subventions d'exploitation			146 243	307,25	183 731	372,67	-37 488	-20,39	
741100000 DRAC			44 000	92,44	44 000	89,25		0,00	
742100000 REGION NOUV AQUITAINE			45 000	94,54	45 000	91,26		0,00	
743100000 CONSEIL DEPARTEMENTAL 19			32 500	68,28	30 000	60,85	2 500	8,33	
743300000 CONSEIL DEPARTEMENTAL 87			400	0,84	400	0,81		0,00	
747102000 FEDER					38 171	77,42	-38 171	-100,00	
748100000 RE LIMOU EMPLOI ASS			24 343	51,14	26 160	53,06	-1 817	-6,94	
Cotisations			1 720	3,61	1 216	2,47	504	-41,45	
756000000 COTISATION DES MEMBRES			1 720	3,61	1 216	2,47	504	-41,45	
(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs			35 057	73,65			35 057	N/S	
769400000 ENGAGEMENTS REALISES			35 057	73,65			35 057	N/S	
Autres produits			213	0,48	228	0,46	-15	-6,57	
758000000 PROD DIV GESTION COURANTE			3	0,01	2	0,00	1	50,00	
758100000 DONS MANUELS NON AFFECTES			210	0,44	226	0,46	-16	-7,07	
Reprise sur provisions, dépréciations									
Transfert de charges			1 701	3,57	4 871	9,88	-3 170	-65,07	
791000000 TRANSFERT DE CHARGES			117	0,25	2 624	5,32	-2 507	-95,53	
791100000 TRANSFERT DE CHARGES FAMDT			1 584	3,33	2 246	4,56	-662	-29,46	
Sous-total des autres produits d'exploitation			184 934	389,54	190 045	386,46	-5 111	-2,68	
Total des produits d'exploitation (I)			232 531	489,54	239 346	485,46	-6 815	-2,84	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun									
Exédent transféré (II)									
PRODUITS FINANCIERS:									
De participations									
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif									
Autres intérêts et produits assimilés			217	0,46	122	0,25	95	77,87	
768100000 INTERETS LIVRET A			217	0,46	122	0,25	95	77,87	
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges									
Différences positives de change									
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement									
Total des produits financiers (III)			217	0,46	122	0,25	95	77,87	
PRODUITS EXCEPTIONNELS:									
Sur opérations de gestion					27	0,05	-27	-100,00	
771800000 PRODUITS EXCEPTIONNELS					27	0,05	-27	-100,00	

CRMTL

COMPTES DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

Edité le 04/04/2018

COMPTES DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)	Variation absolue (12 mois)	%
Sur opérations en capital	2 268	1 500	768	51,20
77520000 CESSION IMMOBILISATIONS	2 268		2 268	N/S
77560000 PRODOTS CES IMMOB		1 500	-1 500	100,00
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (IV)	2 268	1 527	741	48,53
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)	235 017	240 995	-5 978	-2,47
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT		-5 864	5 864	100,00
TOTAL GENERAL	235 017	246 858	-11 841	-4,79
CHARGES D'EXPLOITATION:				
Achats de marchandises	1 297		1 297	N/S
60700000 ACHATS DE MARCHANDISES	1 297		1 297	N/S
Variations stocks de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations stocks matières premières et autres approvisionnements				
Autres achats non stockés	1 095	5 895	-4 800	-91,41
60400000 PRESTATION DE SERVICE	135	5 671	-5 536	-97,61
60630000 PETIT OUTILLAGE	804		804	N/S
60640000 FOURNITURES ADMINISTRATIVES	156	224	-68	-30,35
Services extérieurs	12 903	8 248	4 655	56,44
61100000 SOUS TRAITANCE GENERALE	4 314	1 569	2 745	174,95
61321000 LOCATION SALLES DIVERS	50		50	N/S
61352000 LOCATION COPIEUR	660	660	0,00	0,00
61560000 MAINTENANCE	4 246	1 610	2 636	163,73
61600000 ASSURANCE	993	1 067	-74	-6,93
61802000 TRAITEMENT INFORMATIQUE	2 640	2 616	24	0,92
61810000 DOCUMENTATION GENERALE		38	-38	-100,00
61850000 FRAIS DE FORMATION		688	-688	-100,00
Autres services extérieurs	17 787	21 306	-3 519	-16,51
62260000 HONORAIRES	7 778	7 368	410	5,50
62270000 FRAIS ACTES CONTENTIEUX	50	50	0,00	0,00
62300000 PUB RELATION PUBLIQUES		85	-85	-100,00
62310000 AUTRES PUBLICATION	1 512	1 843	-331	-17,95
62510000 FRAIS DE DEPLACEMENTS	2 008	5 205	-3 197	-61,41
62512000 FRAIS ARTISTES	3 402	3 922	-520	-13,25
62570000 FRAIS DE RECEPTION	1 001	783	218	27,84
62610000 FRAIS POSTAUX	247	284	-37	-13,02
62620000 TELEPHONE	1 113	1 258	-145	-11,52
62700000 SERVICES BANCAIRES	60	1	59	N/S
62800000 COTIS PROFESSIONNELLES	616	507	109	21,50
Impôts, taxes et versements assimilés	1 873	1 833	40	2,19
63130000 UNIFORMATION	2 014	1 867	147	7,87
63180000 CP TAXES	-141	-34	-107	-314,70
Salaires et traitements	116 058	113 969	2 089	1,83
64110000 SALAIRE	106 216	101 858	4 358	4,28
64112000 SALAIRE ARTISTE	9 268	13 984	-4 716	-33,71
64120000 PROV CONGES PAYES	573	-1 873	2 446	130,59
Charges sociales	47 533	47 772	-239	-0,49
64510000 URSSAF	27 339	29 488	-2 149	-16,40
64530000 AUDIENS	9 217	8 775	442	5,04
64533000 CHORUM PREV NC	99	131	-32	-24,42
64572000 MUTUELLE	538	544	-6	-1,09
64580000 CP SOCIAL	-476	-450	-26	5,78
64582000 GLISO	9 452	13 907	-4 455	-32,02
64750000 MEDECINE DU TRAVAIL	413	477	-64	-13,41
Autres charges de personnel				
Subventions accordées par l'association				
Dotations aux amortissements et aux dépréciations				

CRMTL

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

Edité le 04/04/2018

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)	Variation absolue (12 mois)	%
.Sur immobilisations : dotation aux amortissements	12 508	7 693	4 815	62,59
68111000 DOT AMORT IMMOB INCORP	8 105	2 242	5 863	261,51
68112000 DOT AMORT IMMOB CORPOREL	4 404	5 452	-1 048	-19,21
.Sur immobilisations : dotation aux dépréciations				
.Sur actif circulant : dotation aux dépréciations				
.Pour risques et charges : dotation aux provisions	6 405	3 584	2 821	78,71
68150300 PROVISION RETRAITE	6 405	3 584	2 821	78,71
(-)Engagements à réaliser sur ressources affectées		35 057	-35 057	-100,00
68940000 ENGAG A REALISER/SUBVENTIONS		35 057	-35 057	-100,00
Autres charges	5	1	4	400,00
65800000 FRAIS DIVERS	5	1	4	400,00
Total des charges d'exploitation (I)	217 465	245 358	-27 893	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Déficit transféré (II)				
CHARGES FINANCIERES:				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements				
Total des charges financières (III)				
CHARGES EXCEPTIONNELLES:				
Sur opérations de gestion	5 135		5 135	N/S
67120000 PENALITES	135		135	N/S
67200000 REDUCTION SUBV OCTROYEE	5 000		5 000	N/S
Sur opérations en capital	364	1 500	-1 136	-75,72
67520000 IMMOB CORP CEDEES/VNC	364		364	N/S
67560000 CHARGES S/ CES IMMOB		1 500	-1 500	-100,00
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions				
Total des charges exceptionnelles (IV)	5 499	1 500	3 999	266,60
Participation des salariés aux résultats (V)				
Impôts sur les sociétés (VI)				
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)	222 964	246 858	-23 894	9,67
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT	12 053		12 053	N/S
TOTAL GENERAL	235 017	246 858	-11 841	4,79
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
PRODUITS :				
Bénévolat	7 784	6 092		
Prestations en nature	7 763	4 845		
Dons en nature	3 706	3 284		
TOTAL	19 253	14 221		
CHARGES :				
Secours en nature				
Mise à disposition gratuite de biens et services	7 763	4 845		
Prestations	3 706	3 284		
Personnel bénévole	7 784	6 092		

CRMTL

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

Edité le 04/04/2018

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)	Variation absolue (12 mois)	%
TOTAL	19 253	14 221		

Règles et méthodes comptables

(Décret n° 83-1020 du 29-11-1983 - articles 7, 21, 24 début, 24-1, 24-2 et 24-3)

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon les durées d'usage fiscal, la société se trouvant en dessous des seuils de simplification applicables aux PME. Aucune immobilisation n'a fait l'objet d'une décomposition.

- dépréciation des actifs : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrecouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.

Autres informations

1. Les dirigeants se placent dans une perspective de continuité d'activité nonobstant le montant des fonds propres négatifs à hauteur de 7 443 euros au 31 décembre 2017, l'exercice présentant un excédent de 12 053 euros.

Dans la continuité de l'exercice précédent, des démarches ont été engagées par le conseil d'administration et des budgets pluriannuels sont en cours d'élaboration au regard de la place de l'association dans région Nouvelle Aquitaine.

2. L'engagement au titre du passif social (estimation des indemnités de départ en retraite)

La dette actuarielle est inscrite au bilan sous forme de provision, avec les caractéristiques suivantes :

-montant de la provision comptabilisée à la date de clôture : 52 218 euros

-mouvement de la provision au cours de l'exercice : + 6 405 euros

Elle ne fait pas l'objet d'une externalisation auprès d'un organisme d'assurance.

Les hypothèses retenues sont les suivantes :

- convention collective animation
- départ à 67 ans sauf exception
- table de mortalité TV 88/90
- distinction cadres et non cadres
- revalorisation des salaires 2%
- faible rotation du personnel

Prévisions des sorties de trésorerie afférentes les plus proches

2018 : 38 835 euros

2033 : 6 338 euros

SUIVI DES FONDS DEBIES AU 31/12/2017

ressources	fonds à engager au début de l'exercice	utilisation en cours d'exercice	engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées	fonds restant à engager en fin d'exercice
Projet numérique CRMT	35 057	35 057		0
Total	35 057	35 057	0	0

PROVENANCE DES FONDS

ressources	FNADT	FEDER	LEADER	CRL	DRAC	TOTAL
Projet numérique CRMT		33 171				33 171
Total	0	33 171	0	0	0	33 171

Remarque

Les fonds octroyés par FEDER étaient initialement de 38 171 euros, comptabilisés ainsi à recevoir au 31 décembre 2016.

Ses fonds ont été ramenés à 33 171 euros sur l'exercice, l'écart de 5 000 euros figurant en charges exceptionnelles de l'exercice 2017.

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS ASSOCIATIFS

AU 31/12/2017

libellé	solde au début de l'exercice	augmentations	diminutions	solde à la fin de l'exercice
Fonds associatifs sans droit de reprise				
-patrimoine intégré				
-Fonds statutaire				
-subventions d'investissement non renouvelables				
-apports sans droit de reprise				
-legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés				
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	7 878			7 878
Report à nouveau				
Report à nouveau débiteur	-21 510	- 5 864	0	- 27 374
Résultat de l'exercice	-5 864	12 53	-5 864	12 053
Fonds associatifs avec droit de reprise				
-apports				
-legs et donations				
-subventions d'investissement sur biens renouvelables				
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
provisions réglementées				
droit des propriétaires (commodat)				

VALORISATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU 31/12/2017**Bénévolat : 7 784 euros**

805 heures valorisées au tarif brut chargé du personnel de remplacement.

Mise à disposition des locaux et des fluides par la Mairie de Seilhac

7 763 euros

Dons en nature correspondant à des frais engagés pour le compte de l'association

3 706 euros

Cabinet LARRIBE-VALVO

Siège Social : 11, rue de la Fontaine Bleue - B.P. 10113 - 19103 BRIVE Cedex
Téléphone : 05.55.18.08.08 - Télécopie : 05.55.18.04.04 - E.mail : cabinetlarrivevalvobrive@lvds.biz

Bureau : 13, rue Romaine - B.P. 30101 - 24004 PÉRIGUEUX Cedex
Téléphone : 05.53.45.62.62 - Télécopie : 05.53.45.62.60 - E.mail : cabinetlarrivevalvoperigueux@lvds.biz



LVDS

11, rue de la Fontaine Bleue - B.P. 10113 - 19103 BRIVE Cedex

Cabinet VERLHAC-DARTHOU

15, rue de la Fontaine Bleue - B.P. 80232 - 19108 BRIVE Cedex

Cabinet SARLANDIE

Siège Social : 6, place de l'Hôtel-de-Ville - 24260 LE BUGUE
Bureau : 6 et 8, boulevard Eugène Le ay - 24200 SARTLAT

LVDS Expertise Terrasson

Z.I. Du Coustal - 24120 TERRASSON

LVDS Expertise Tulle

58 bis, avenue Victor Hugo - 19000 TULLE

Cabinet VACHAL

8, rue de Gramont B.P. 112 - 19203 USSEL Cedex

ACCF

15, rue de la Fontaine Bleue - B.P. 80232 - 19108 BRIVE Cedex

AGRILIM Gestion

58 bis, avenue Victor Hugo - 19000 TULLE

LVDS Audit

11, rue de la Fontaine Bleue - B.P. 10113 - 19103 BRIVE Cedex
8, rue de Gramont B.P. 112 - 19203 USSEL Cedex

AUDY & ASSOCIÉS Expertise

Siège Social : 25, Grand rue - 19250 MEYMAC
Bureau : 31 avenue Henri IV - 19400 ARGENTAT

AUDY & ASSOCIÉS

Siège Social : 19, avenue de Messine - 75008 PARIS
Bureau : 4, place de la Fontaine - 19250 MEYMAC

CIGECO

Siège Social : 3, chemin des Versannes - 87200 SAINT-JUNIEN
Bureau : 68, rue Armand Barbes - 87000 LIMOGES
Bureau : 49 bis, route d'aigres - 16700 RUFFEC

C.R.M.T.L

4, Avenue Jean Vinatier

19700 SEILHAC

Cabinet **LARRIBE - VALVO**

Experts Comptables
Commissaires aux Comptes

**RAPPORT
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**SUR LES CONVENTIONS
REGLEMENTEES**

**EXERCICE CLOS
LE 31 DECEMBRE 2017**

**CENTRE REGIONAL DES MUSIQUES
TRADITIONNELLES EN LIMOUSIN**
4, avenue Jean Vinatier
19700 SEILHAC

RAPPORT SPECIAL
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES
Assemblée Générale d'Approbation des comptes de
l'exercice clos le 31 décembre 2017

SA Cabinet LARRIBE-VALVO
Commissaires aux Comptes Associés
11 rue de la Fontaine Bleue - BP 10113
19103 BRIVE CEDEX
Téléphone : 05.55.18.08.08 - Télécopie : 05.55.18.04.04

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Assemblée Générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017

Aux Membres de l'Association,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du Code de Commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Conventions soumises à l'approbation de l'organe délibérant

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du Code de Commerce.

Fait à Brive, le 18 avril 2018

Pour la SA Cabinet LARRIBE-VALVO,



**David DEVAUTOUR,
Commissaire aux Comptes.**

Cabinet LARRIBE-VALVO

Siège Social : 11, rue de la Fontaine Bleue - B.P. 10113 - 19103 BRIVE Cedex
Téléphone : 05.55.18.08.08 - Télécopie : 05.55.18.04.04 - E.mail : cabinetlarrivevalvobrive@lvds.biz

Bureau : 13, rue Romaine - B.P. 30101 - 24004 PÉRIGUEUX Cedex
Téléphone : 05.53.45.62.62 - Télécopie : 05.53.45.62.60 - E.mail : cabinetlarrivevalvoperigueux@lvds.biz



LVDS

11, rue de la Fontaine Bleue - B.P. 10113 - 19103 BRIVE Cedex

Cabinet VERLHAC-DARTHOU

15, rue de la Fontaine Bleue - B.P. 80232 - 19108 BRIVE Cedex

Cabinet SARLANDIE

Siège Social : 6, place de l'Hôtel-de-Ville - 24260 LE BUGUE
Bureau : 6 et 8, boulevard Eugène Le ay - 24200 SARTLAT

LVDS Expertise Terrasson

Z.I. Du Coustal - 24120 TERRASSON

LVDS Expertise Tulle

58 bis, avenue Victor Hugo - 19000 TULLE

Cabinet VACHAL

8, rue de Gramont B.P. 112 - 19203 USSEL Cedex

ACCF

15, rue de la Fontaine Bleue - B.P. 80232 - 19108 BRIVE Cedex

AGRILIM Gestion

58 bis, avenue Victor Hugo - 19000 TULLE

LVDS Audit

11, rue de la Fontaine Bleue - B.P. 10113 - 19103 BRIVE Cedex
8, rue de Gramont B.P. 112 - 19203 USSEL Cedex

AUDY & ASSOCIÉS Expertise

Siège Social : 25, Grand rue - 19250 MEYMAC
Bureau : 31 avenue Henri IV - 19400 ARGENTAT

AUDY & ASSOCIÉS

Siège Social : 19, avenue de Messine - 75008 PARIS
Bureau : 4, place de la Fontaine - 19250 MEYMAC

CIGECO

Siège Social : 3, chemin des Versannes - 87200 SAINT-JUNIEN
Bureau : 68, rue Armand Barbes - 87000 LIMOGES
Bureau : 49 bis, route d'aigres - 16700 RUFFEC

Note sur le bilan financier 2017 du CRMTL

Eléments d'analyse des comptes 2017 du CRMTL

- du point de vue de l'activité de l'année 2017 telle qu'elle ressort du compte de résultat
- et de la situation financière telle qu'elle ressort du bilan et de l'annexe.

L'activité 2017, se traduit par :

Un excédent de 12 053 euros contre un déficit de 5 864 euros en 2016. Il résulte d'une baisse plus importante des charges (-23 894 euros) que des recettes (-5 978 euros).

Les produits

Les produits s'élèvent à 235 017 euros contre 240 995 euros en 2016.

Les produits d'exploitations

Les produits liés « aux activités vendues » (comptes 70) atteignent 47 597 euros contre 49 301 euros en 2016. La baisse des ventes de prestations de services (contrats de ventes de spectacles) et de mise à disposition de personnel (en lien avec l'arrêt en cours d'année de la mutualisation du poste entre le Lost in Traditions et le CRMTL) est en partie compensée par l'augmentation des inscriptions individuelles qui est due à la vente de stages, de repas et de boissons lors des Rencontres Au pied de la Monédière 2017).

Les subventions consommées (comptes 74) sont de 146 243 euros contre 183 731 euros en 2016. La baisse est due à l'absence de subvention sur fonds FEDER en 2017 (le CRMTL avait reçu 38 171 euros d'aide FEDER sur l'exercice 2016 pour le développement des outils numériques de l'association).

Les cotisations des adhérents (comptes 756) s'élèvent à 1 720 euros contre 1 216 euros en 2016 (cette évolution est en lien avec la hausse de la fréquentation des ateliers du CRMTL).

Les dons manuels non-affectés (comptes 758) sont de 210 euros contre 226 euros en 2016.

Les remboursements de charges (comptes 79) atteignent 1 701 euros contre 4 871 euros en 2016 (principalement en raison d'une moindre refacturation de charges de coproductions événementielles en 2017 par rapport à 2016).

Les fonds dédiés d'un montant total de 35 057 euros (compte 78) ont été consommés en 2017. Ils correspondent au projet Feder sur le numérique.

Les produits financiers

Les produits financiers (comptes 76) sont peu significatifs (217 euros en 2017 contre 122 euros en 2016).

Les produits exceptionnels

En ce qui concerne les produits exceptionnels (comptes 77), l'association a enregistré un produit de 2 268 euros relatif à la revente d'un appareil photo.

Les charges

Les charges d'exploitation

Les charges d'exploitation sont de 222 964 euros contre 246 858 euros en 2016. Cette baisse est en lien avec la réduction de 27 421 euros des dotations aux amortissements et provisions (compte 68). Elle résulte d'une diminution de 35 057 euros des engagements à réaliser (projet Feder sur le développement des outils numériques du CRMTL), d'une augmentation des dotations aux amortissements en lien avec le développement des sites du projet Feder (+4 815 euros) et d'une hausse des dotations aux provisions pour départ à la retraite (+2 821 euros).

Les achats (comptes 60) sont en baisse de -3 502 euros entre 2016 et 2017 :

- Des spectacles et des prestations de services avaient été achetés en 2016 dans le cadre de la soirée de musique Trad' organisée au domaine de Sédières pour le Conseil Départemental de la Corrèze. L'organisation de cette soirée n'a pas été reconduite en 2017.
- Les achats de marchandises de 1297 euros (compte 607) concernent la préparation des repas des rencontres Au pied de la Monédière 2017 (pas d'édition en 2016).
- Les achats de petits outillages d'un montant de 804 euros (compte 6063) sont du petit matériel informatique (disques durs, onduleurs et barrettes de mémoire vive) et l'achat d'accessoires pour le nouvel appareil photo du CRMTL.

Les services extérieurs (comptes 61) sont en augmentation de 4 655 euros pour deux raisons :

- Le volume plus important de coproductions a généré davantage de refacturations d'une partie des charges de coproduction au CRMTL par différentes associations (compte 611) : Time to Play, Et la moitié, Le Champs des arts, Les rencontres musicales de Nedde, Des lendemains qui chantent.

- Les charges de maintenance sont plus importantes (compte 6156) car l'interface utilisateur de la Base Inter-régionale du Patrimoine Oral a été mise à jour par le prestataire Gb Concept.

Les autres services extérieurs (comptes 62) sont en baisse de 3 519 euros. Cette diminution s'explique par l'arrêt en 2017 des activités de formation à l'extérieur de Marion Lherbeil qui comportait des frais de déplacement, par la mise en place en 2017 d'une règle plus stricte de remboursement des frais de déplacement des formateurs du CRMTL et par le recours plus important au covoiturage lors des réunions de mise en réseau (FAMDT, RIM...).

L'augmentation de salaire brut global (compte 6411) de 4 358 € correspond au mouvement de personnel entre 2016 et 2017 : départ d'Eva Durif au 30/06/2017, embauche de Ricet Gallet en tant que chargé de missions au 01/09/2017 et arrêt des animations périscolaires de Marion.

Les charges exceptionnelles s'élèvent à 5 499 euros au lieu de 1 500 euros en 2016. L'augmentation des charges exceptionnelles s'explique avant tout par le fait que l'aide FEDER constatée en 2016 est diminuée en 2017 de 5 000 euros en raison d'un fléchage de 5000 euros de la DRAC en 2017 sur le projet de développement des outils numériques soutenu par le FEDER, ce qui diminue mécaniquement l'aide de l'Europe sur ce projet.

La situation financière telle qu'elle ressort du bilan est la suivante au 31 décembre 2017.

Les comptes de trésorerie sont en baisse 23 132 euros au lieu de 41 811 euros 2016. Cela s'explique principalement par le projet Feder pour lequel des dépenses ont été engagées mais dont les subventions européennes n'ont pas encore été perçues.

Les subventions octroyées non-perçues s'élèvent 49 196 euros au lieu de 44 091 euros en 2016.

Les dettes courantes, dites circulantes s'élèvent à 41 192 euros (33 910 euros en 2016).

Les 35 057 euros de fonds dédiés au projet Feder numérique ont été consommés sur 2017.

La dette estimée au titre des départs à la retraite s'élève à 52 218 euros au 31 décembre 2017.

Les fonds associatifs ressortent négatifs à hauteur de 7 443 euros au 31 décembre 2017.

NOTE DE SYNTHÈSE

Ce projet d'actions est structuré autour de faits marquants liés notamment à la mise en place d'une nouvelle direction avec la nomination de Ricet Gallet au 1^{er} janvier puis au départ d'Olivier Durif au 1^{er} avril 2018.

I. Une refonte du projet associatif

1. **Révision des responsabilités associatives** : redéfinition complète des missions, des responsabilités et des délégations afférentes entre Conseil d'administration & salariés et entre salariés permanents.
2. **Révision des fiches de poste.**
3. **Refonte du CA et du Bureau** : le CA est renouvelé en 2018. De nouveaux administrateurs sont appelés à entrer dans le CA suite au départ annoncé d'administrateurs « historiques ».
4. **Révision des statuts** : une assemblée générale extraordinaire permettra de mieux prendre en compte : la responsabilité sociétale des organisations ; les droits culturels ; l'égalité homme-femme.
5. **Nouvelle évaluation des actions** : à partir des droits culturels pour une évaluation réellement qualitative.

II. Un renforcement de la structure

1. **Viabilité financière** : le départ du directeur historique de la structure a des incidences financières importantes. L'année 2018 doit donc garantir un équilibre financier qui va induire des choix forts dans les actions. Le développement des actions de formation est une des réponses mises en œuvre sur l'année.
2. **Fin des emplois associatifs** : l'association doit travailler sur une vision pluriannuelle de son fonctionnement et de son budget. Une convention multipartite pluriannuelle avec les financeurs permettra de travailler sur une vision à moyen terme qui prend en compte la fin des emplois associatifs en 2020.

III. Une réouverture sur le territoire limousin et sur la nouvelle région

1. **De nouveaux partenaires** : le CRMTL développe en 2018 de nouveaux partenariats, avec des acteurs culturels venus d'horizons divers. Il s'appuie pour cela sur sa participation à tous les réseaux culturels majeurs sur le territoire limousin et néo-aquitain.
2. **Un rééquilibrage des actions** : l'association veille à conjuguer son implantation locale sur le pays de Tulle avec une (ré)ouverture sur le territoire de l'ex-Limousin comme sur le territoire de la Nouvelle-Aquitaine. Ce rééquilibrage a des incidences financières fortes pour l'association, notamment sur les coûts de déplacements et de fonctionnement.
3. **Les actions nationales** : le CRMTL prend toute sa place au plan national, notamment dans son rôle d'administrateur de la Fédération Nationale des Acteur.trice.s des Musiques et Danses Traditionnelles. Trois projets importants impliquent directement le CRMTL : le champ de la formation, notamment autour de la question des droits culturels ; la maîtrise d'ouvrage d'une formation nationale « Cadre en éducation populaire » assurée par un consortium réunissant 4 fédérations nationales ; la participation à un Comité de pilotage Droits culturels réunissant de nombreuses fédérations nationales autour de l'UFISC (Union Fédérale d'Intervention des Structures Culturelles).

IV. Relance de la visibilité de la structure

1. **Les publications** : en raison des changements territoriaux et des évolutions dans son équipe, le CRMTL a peu publié ces dernières années. 2018 verra la sortie de la première version du webdocumentaire « Violon populaire en Massif central » et la mise en ligne de plusieurs publications épuisées remises en forme et repensées.
2. **La réalisation des outils numériques** : l'année 2018 verra la réalisation de la partie 2 du webdocumentaire sur le violon en Massif central, la mise en œuvre du projet numérique « Chemins de mémoire » sur le pays de Tulle ainsi que le développement de nouveaux outils numériques.
3. **Le développement de nouveaux projets** : dans sa volonté de visibilité sur plusieurs années, le CRMTL poursuit le développement de nouveaux projets à réaliser ou la mise en route effective de projets aujourd'hui arrêtés à réaliser sur les années 2018-2020 et notamment du projet « Vielles et Vieilleux en Creuse » dont la mise en œuvre commence au second semestre 2018.

AVANT-PROPOS

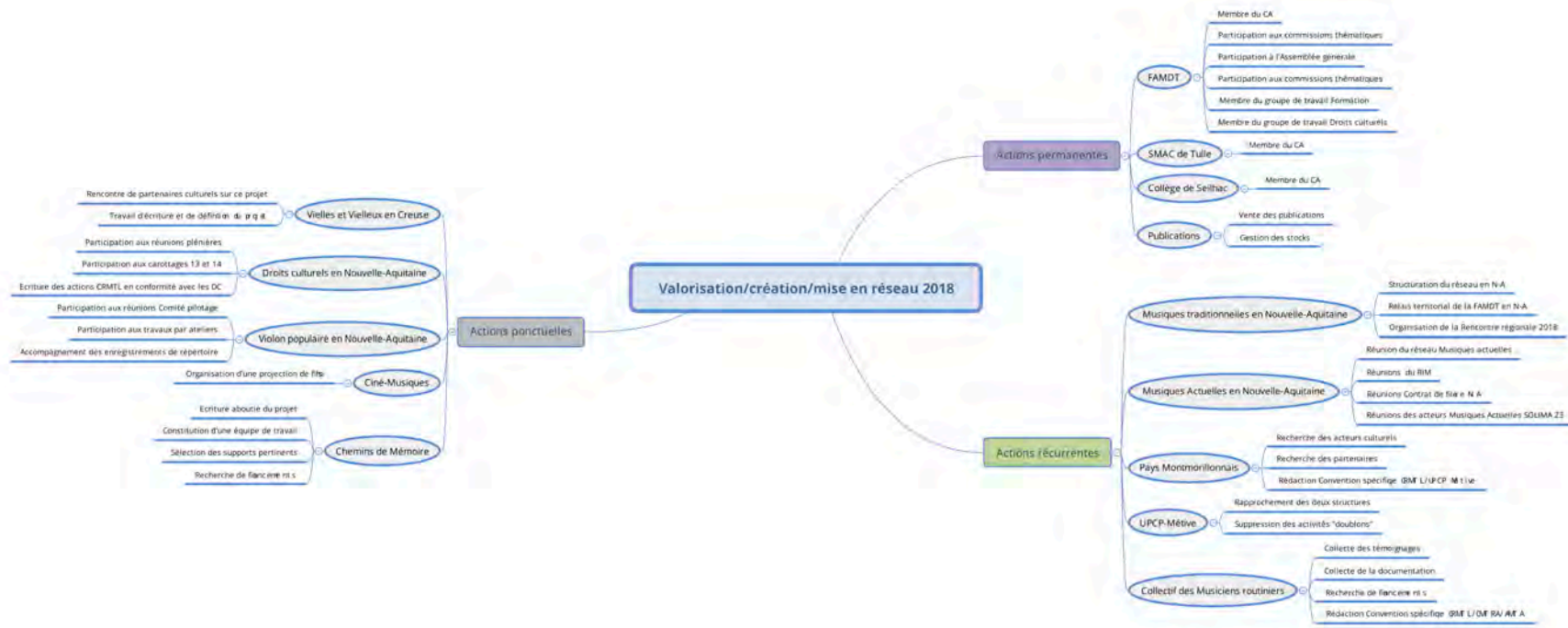
Créé en 1994, le CRMTL a évolué en fonction de la volonté de ses membres et du contexte dans lequel il évolue, tout en conservant ses valeurs et en respectant la charte des centres régionaux de musiques et danses traditionnelles. Ces évolutions l'ont amené à modifier régulièrement ses statuts. En 2012, il a procédé à une modification de son objet qui lui a permis de classer ses activités selon cinq champs d'actions distincts : la valorisation/création/mise en réseau ; l'accompagnement technique et artistique ; l'éducation artistique et culturelle, l'initiation et la formation ; la co-organisation événementielle ; un Centre d'Information/Ressources.

C'est cette classification qui est ici reprise pour la présentation du projet d'activités 2018. Pour chacun de ces 5 grands champs, un schéma reprend de manière visuelle les différentes actions envisagées pour l'année ; chacune d'entre elle étant ensuite reprise dans le détail. A ces cinq domaines d'activités s'ajoute le fonctionnement général de l'association.

Chacun de ces cinq domaines est à son tour découpé en 3 catégories :

- Les actions permanentes : présentes depuis la création du CRMTL dont elles constituent le socle d'action ou présentes depuis de nombreuses années, elles ont vocation à perdurer sur les exercices à venir.
- Les actions récurrentes : étalées sur plusieurs années, elles peuvent s'installer dans la durée et rejoindre les actions permanentes ou s'achever dans la ou les années à venir.
- Les actions ponctuelles : organisées sur une seule année civile ou démarrées dans l'année présentée, elles peuvent s'achever dans l'année ou rejoindre les actions récurrentes du CRMTL si l'intérêt de l'action est avéré.





1. Valorisation, création, mise en réseau

Les actions permanentes

- FAMDT¹, SMAC de Tulle, Collège de Seilhac

Le CRMTL participe au Conseil d'Administration de la SMAC² de Tulle, du collège de Seilhac ainsi qu'aux Conseils d'administrations et aux commissions thématiques de la FAMDT.

- Publications

Le CRMTL poursuit la vente de ses publications papier, audios, et vidéos, à partir de son site Internet ou par le biais de partenaires commerciaux : Librairie occitane, Auvergne Diffusion (devenu Phonolithe au 01/01/18), Maison des Monédières....

Les actions récurrentes

- Structuration du réseau des musiques traditionnelles dans la Nouvelle Région « Nouvelle Aquitaine »

Le CRMTL participe à des réunions professionnelles sur la structuration des réseaux des musiques actuelles au sein du Réseau des Indépendants de la Musiques (RIM) – et des musiques traditionnelles dans la Région Nouvelle-Aquitaine. En 2018, une rencontre des acteurs des musiques et danses traditionnelles aura lieu au premier trimestre autour des trois relais territoriaux de la FAMDT (Fédération des Acteur.trice.s de Musiques et Danses Traditionnelles) en Nouvelle-Aquitaine : le CRMTL (Limousin), l'UPCP-Métive (Poitou-Charentes-Vendée) et l'association Herri Soinu (Pays basque). Ces trois partenaires, auxquels s'est associé le collectif Hart Brut, réuniront les adhérents de la FAMDT en Nouvelle-Aquitaine.

- Recherche et conception en 2017-2018 d'un événement sur les musiques traditionnelles du Dorat et alentours, pays du Montmorillonnais en Poitou-Charentes.

Le CRMTL souhaite faire avancer ce travail de recueil, de valorisation et d'exploitation de la mémoire du territoire limitrophe entre le Limousin et le Poitou-Charentes en 2018. Il poursuivra le travail de rencontres des acteurs intéressés par un tel projet sur ce territoire, en lien avec l'UPCP-Métive. Ce projet, dont le CRMTL est le porteur principal, donnera lieu à une convention spécifique avec l'UPCP-Métive.

- Projet Violon UPCP-Métive

Le CRMTL participe au travail de valorisation spécifique des ressources et archives sonores autour du violon lancé par l'UPCP et qui comprendra notamment la co-organisation d'une rencontre régionale des acteurs du violon traditionnel en Nouvelle-Aquitaine et des actions de création et de diffusion. Ce projet, dont l'UPCP-Métive est le porteur principal, en collaboration avec le CRMTL, donnera lieu à la signature d'une convention spécifique avec l'UPCP-Métive.

- Animation d'un collectif sur l'histoire des musiciens routiniers

Le CRMTL a accepté l'animation d'un collectif sur l'histoire des musiciens routiniers, en partenariat avec l'AMTA³ et le CMTRA⁴, qui débouchera sur un Web-doc. L'année 2018 verra la poursuite de l'écriture, la collecte des témoignages et des documents des principaux acteurs de cette aventure collective et la réalisation des films sur les acteurs-clés des musiciens routiniers. Une recherche de financements spécifiques, via la réponse à des appels à projets ou des appels manifestations d'intérêt, sera mise en œuvre dans une logique inter-régionale. Ce projet donnera lieu à la rédaction d'une convention spécifique sur ce projet avec le CMTRA et l'AMTA.

Les actions ponctuelles

- Projet de recherche autour de la vielle à roue en Creuse (23) « Vielles et Vieilleux en Creuse »

Le CRMTL reprend, dans une forme repensée, le projet autour de la vielle en Creuse et des maçons creusois sous le titre « Vielles et vieilleux en Creuse ». Ce projet se construit autour d'un partenariat privilégié avec la Métive (Le Moutier d'Ahun, Creuse) avec plusieurs partenaires : l'association des maçons de la Creuse (23), le collectif de cartographie Fractale (Gentioux-Pigerolles, 23), la Compagnie l'Homme ivre (Janailat, 23), le Site de Pratiques Théâtrales Lavauzelle (Janailat, 23), le collectif Lost in Traditions (19).

- Réalisation d'un projet géoculturel de valorisation des chansons traditionnelles en lien avec le pays de Tulle : Chemins de mémoire

Le CRMTL a proposé à la Communauté d'Agglomération de Tulle un projet autour d'un circuit sur les chansons traditionnelles et le patrimoine oral dans le périmètre de la Communauté d'Agglomération. Une

¹ Fédération des Associations de Musiques et Danses Traditionnelles

² Salle de Musiques Actuelles

³ Agence des Musiques des Territoires d'Auvergne

⁴ Centre de Musiques Traditionnelles Rhône-Alpes

première action autour de ce projet sera réalisée en 2018, en particulier sur le territoire sur lequel est installé le CRMTL. Financement Leader Pays de Tulle – Vézère – Monédières / Communauté d'agglomération de Tulle. Ce projet a fait l'objet d'une réponse à l'Appel à Manifestation d'Intérêt *Event Tech* (Région Nouvelle-Aquitaine).

- *Participation au groupe de travail « Droits culturels » en Nouvelle-Aquitaine*

Le CRMTL a accepté de faire partie des structures qui réfléchissent à la mise au travail des droits culturels dans la politique culturelle de la région Nouvelle-Aquitaine. Des réunions en sous-groupe sont ainsi prévues en février, avril, juin et octobre 2018 ; des réunions en groupe de travail plénier étant prévu en mars, septembre et décembre 2018. Le CRMTL assure, au sein de ces travaux, une représentation de la FAMDT. Même s'il ne bénéficie pas de financements spécifiques pour sa participation à ces travaux, le CRMTL a ainsi choisi de travailler sur deux "carottages" parmi les 28 proposés : le carottage n°13 sur la valorisation des patrimoines et le carottage n°14 sur l'évaluation. Cette prise en compte des droits culturels dans les travaux du CRMTL aura des incidences sur la mise en œuvre ainsi que sur l'évaluation des activités du centre.

- *Projet Violon UPCP-Métive : Violon populaire en Nouvelle-Aquitaine*

Le CRMTL s'est associé à l'UPCP⁵ Métive pour la réalisation d'un projet de valorisation spécifique des ressources et archives sonores autour du violon. Ce projet, débuté en 2017, se poursuit en 2018 avec la réunion des groupes de travail et du comité de pilotage ainsi que par l'enregistrement d'un CD de répertoire des 3 ex-régions. Pour ce projet, qui donne lieu à la signature d'une convention spécifique avec l'UPCP-Métive, le CRMTL est co-porteur de cette action dont le portage juridique et financier est assuré par l'UPCP-Métive.

⁵ Union Pour la Culture Populaire en Poitou-Charentes



2. Accompagnement technique et artistique

Les actions permanentes

- *Administration/secrétariat et conseils artistiques*

Le CRMTL maintient le portage administratif auprès d'artistes traditionnels professionnels ainsi que le travail de conseil sur leur stratégie de développement.

Les actions récurrentes

- *Résidence d'artistes*

Le CRMTL reste ouvert à toute demande d'accueil d'une résidence artistique à la salle Cerous de la Mairie de Seilhac (19) en 2018, comme il l'a fait à plusieurs reprises avec le soutien de la commune de Seilhac. Il recevra à nouveau l'accordéoniste Benoît Guerbigny en résidence du 25 au 26 janvier dans le cadre de la préparation de son spectacle solo pour la Nuit de la Bourrée (Sainte-Féréole, 27/01/2018). Il continuera l'accompagnement du trio de cornemuses Hautot-Thin-Rutkowski, notamment dans la définition de sa stratégie commerciale et financière.



3. Education artistique et culturelle, initiation et formation

Les actions permanentes

- Atelier chant du CRMTL (Seilhac)

Delphine Wenz, bénévole du CRMTL, anime un atelier de chant traditionnel et de danses tous les lundis de la période scolaire de 20h à 21h30 à la salle des fêtes de Seilhac auprès de vingt personnes. Cet atelier réalise plusieurs animations à Seilhac et alentours.

- Ateliers enfants/instrumentaux du CRMTL (Seilhac)

Jean-Marc Delaunay, formateur salarié du CRMTL anime des ateliers instrumentaux collectifs de musiques traditionnelles chaque semaine avec une quinzaine de participants. Par ailleurs, Jean-Marc Delaunay rédige et met en ligne des articles pédagogiques sur le site du CRMTL.

Marion Lherbeil, formatrice salariée du CRMTL, anime deux ateliers hebdomadaires pour une douzaine d'enfants.

- Ateliers de danses traditionnelles (Tulle)

Christophe Rastoll, bénévole du CRMTL ; anime un atelier d'initiation aux danses traditionnelles à l'école Turgot de Tulle auprès de plus de vingtaine de participants qui se déroule un mercredi sur deux de la période scolaire.

- Ateliers de danses traditionnelles (Seilhac)

Patrick Graval, bénévole du CRMTL, anime un atelier mensuel de danses traditionnelles à Seilhac auprès d'une petite vingtaine de participants.

- Mise à disposition de ressources pédagogiques et musicales en ligne

Le CRMTL poursuit, avec le travail de Jean-Marc Delaunay la mise à disposition de ressources musicales et pédagogiques à destination du grand public (accès public sur le site) ou à destination des élèves des ateliers (accès restreint et protégé sur le site).

Les actions récurrentes

- Blog de l'atelier théâtre et chant du collège de Seilhac

Le CRMTL assure la réalisation d'un blog relatant la construction du projet d'éducation artistique et culturelle autour de la musique et de la langue occitane au collège de Seilhac, en partenariat avec Lost in Traditions. Ce blog permet de relater l'avancée de ce projet et le processus d'écriture collaborative, en proposant textes, photos, outils pédagogiques. Le CRMTL a sollicité les services du réseau de création et d'accompagnement pédagogique CANOPÉ de la Corrèze (ressources et formations pédagogiques) et une aide spécifique de la DRAC⁶ pour intégrer l'utilisation d'outils numériques dans ce processus de création théâtrale.

- Formation de formateurs en danses traditionnelles – USEP 19

Le CRMTL poursuit l'action démarrée de formation de formateurs en danses traditionnelles en collaboration avec l'USEP Corrèze. 3 temps de regroupements sont prévus en janvier, février et mars 2018. Ces temps de regroupement sont complétés par des ressources pédagogiques sonores et vidéos réalisés par le CRMTL et mis à disposition des enseignants concernés.

Les actions ponctuelles

- Actions de formation : animations d'actions de formation dans le cadre de l'agrément Centre de formation

Le CRMT, agréé centre de formation, doit proposer en 2018 une offre de formation étoffée. La création d'un catalogue de formation doit permettre de réaliser plusieurs temps de formation sur l'année 2018, notamment dans le cadre de la sous-traitance assurée par le CRMTL pour Polaris-Formation (Limoges).

⁶ Direction Régionale des Affaires Culturelles



4. Co-organisation évènementielle

Les actions récurrentes

- Nuit de la bourrée - Ste-Féréole (19)

Comme il le fait depuis 2015, le CRMTL est co-organisateur de la nouvelle édition de la nuit de la bourrée. La quatrième édition se déroulera le 27 janvier 2018 à Ste-Féréole en partenariat avec l'association "Délires et des Notes".

- Scènes ouvertes (19)

Le CRMTL collabore à l'organisation de 3 scènes ouvertes (Tulle), en coproduction avec le Théâtre des sept collines, la Fédération des Actions Laïques de la Corrèze et la SMAC « Des lendemains qui chantent ». Les scènes ouvertes en 2018 se dérouleront les mercredi 6 avril 2018 au Théâtre Les Sept Collines (Tulle), le mercredi 6 juin en extérieur à Tulle et en décembre 2018 (lieu à préciser).

- Festival « Les Bredins ! » - St-Victorien (87)

Le CRMTL co-produit la 13^{ème} édition du festival de musiques traditionnelles « Les Bredins » les 9 et 10 mars 2018 à Saint-Victorien (87), avec l'association « Et la moitié ! ».

- Rencontres musicales de Nedde (87)

Le CRMTL coproduit, avec les Rencontres de Nedde, les événements artistiques organisés par l'association à Nedde (87) et dans les communes environnantes et notamment Les 18e rencontres musicales de Nedde autour du thème des migrants le 22 septembre 2018 avec le concert de Maxime Chevrier et le bal assuré par le groupe Gravenoire.

- Bal de l'automne, Association Le champ des arts (87)

Le CRMTL coproduit le bal de l'Automne organisé avec l'association le Champ des arts le 10 novembre 2018 à Saint-Germain-les-belles.

- Vidéo projections avec la Médiathèque de Seilhac (19)

En collaboration avec la médiathèque de Seilhac et l'association Peuple et Culture Corrèze, le CRMTL propose la projection de films documentaires en lien avec une thématique musicale à raison de 4 projections sur l'année organisées autour de la projection du film, d'un temps de musique ou de débat et d'un repas partagé. Le CRMTL a également rejoint les lieux de projection dans le cadre de la Décade Cinéma et Société *Autour du 1er mai* consacré en 2018 à la chanson.

Les actions ponctuelles

- Un événement festif à Chaunac (19)

A l'invitation du plasticien Marnix Raedecker, adhérent de l'association, le CRMTL prévoit une rencontre artistique à Chaunac (19).

- Projet Violon UPCP-Métive (Nouvelle-Aquitaine)

Le CRMTL coproduit, avec l'UPCP-Métive, centre régional de musiques et danses traditionnelles en Poitou-Charentes une ou plusieurs créations sur le thème du violon traditionnel avec possibilité de diffusion pendant le festival *De Bouche à Oreille*, Parthenay (79) en août 2018.

- Festival autour de la photographie en plein air Natura l'Oeil (19)

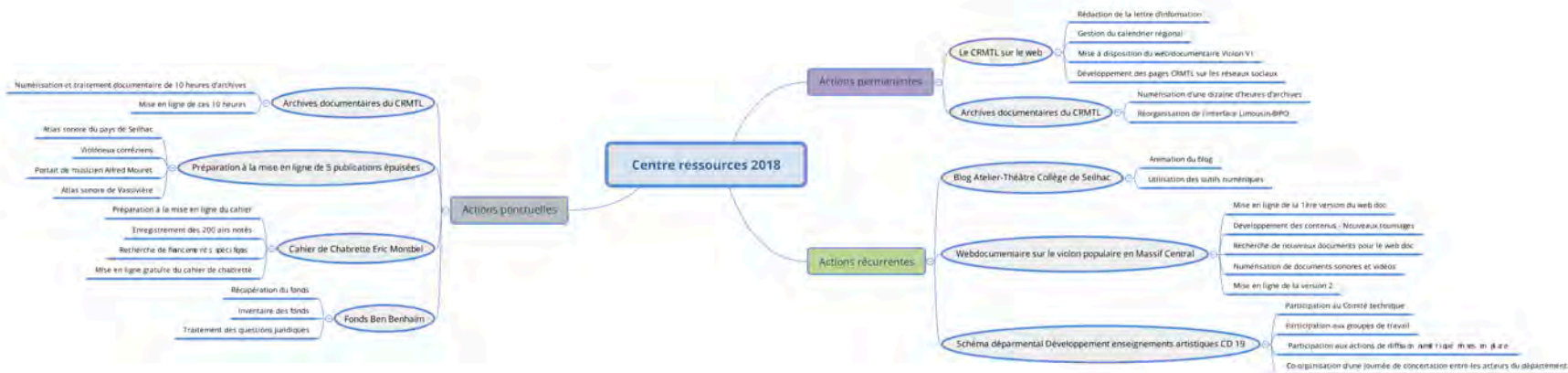
Le CRMTL est partenaire du festival de la photographie organisé au Château de Ventadour le 13 août à Egletons (19) par l'association Egletons Photo Nature. Ce festival est articulé autour de la projection en plein air d'un diaporama sur grand écran sur la vallée de la Luzège accompagnée d'une création sonore en direct réalisée par le groupe Triptyque. Cette projection sera suivie d'un bal avec le même groupe et les musiciens présents pour lequel le CRMTL est amené à mettre à disposition son matériel de projection et son parquet de danse.

- Zic à Nouic (19)

Le CRMTL est partenaire en 2018 du festival Zic à Nouic qui se déroule en août à Nouic et Bellac (87). Le CRMTL co-produit le bal du dimanche après-midi (26 août) au Théâtre du Cloître à Bellac.

- Nuit de la lecture à Seilhac (19)

En partenariat avec la Médiathèque de Seilhac, le CRMTL co-organise la Nuit de la lecture 2018 le 20 janvier en s'appuyant sur cet événement national.



5. Centre info-ressources

Les actions permanentes

- *Archives documentaires du CRMTL*

Conformément à ses engagements partenariaux, le CRMTL effectue la numérisation et le traitement documentaire d'une dizaine d'heures d'archives sonores du fonds du CRMTL (dont 5 heures dans le cadre d'un partenariat FAMDT-BNF).

Ces archives traitées sont ensuite mises en ligne sur la base inter-régionale du patrimoine oral (BIPO) limousin.patrimoine-oral.org des fonds sonores numérisés en 2018, base de données partagée et mutualisée avec la MPO Bourgogne, La Loure (Normandie), l'AMTA (Auvergne), le CMTRA (Rhône-Alpes) et le CRMTL.

Le CRMTL poursuit l'amélioration et la réorganisation de l'interface de la page Portail du Limousin, avec une politique plus éditorialisée et ciblée de mise à disposition des ressources en ligne.

- *Information Web du CRMTL*

Le CRMTL poursuit la présentation de ses actions, de ses missions et de son l'actualité du CRMTL sur le site www.crmtl.fr, notamment par l'envoi d'une lettre d'information électronique à environ 2000 destinataires.

Il retravaille la Mise à disposition du Webdocumentaire <http://memoiresenjachere.crmtl.fr> (web-documentaire réalisé avec la Communauté d'agglomération de Tulle ainsi que du nouveau webdocumentaire sur le violon populaire en Massif central. Il développe et repense l'animation des pages CRMTL sur les réseaux sociaux et sur les réseaux spécialisés (Tradzone, Forum de la cabrette...), en lien avec la refonte des missions et des fiches de poste de l'équipe permanente du CRMTL.

Les actions récurrentes

- *Outils de médiation numérique pour le projet avec le collège de Seilhac*

Le CRMTL renforce son axe de travail autour de l'utilisation d'outils numériques (blog et espace collaboratif) dans le cadre du projet de création musicale et théâtrale au collège de Seilhac.

- *Schéma départemental de développement des enseignements artistiques (19)*

A l'invitation du Conseil départemental de la Corrèze, le CRMTL est associé à la réécriture par le CD198, dans une démarche collaborative de son schéma départemental de développement des enseignements artistiques pour le territoire corrézien 2018-2021. Pour cela, le CRMTL participe aux réunions du comité technique et aux groupes de travail prévus sur l'année 2018. Il prend part également aux actions de captation vidéos et de diffusion numérique. Il co-organise, en lien avec le Conseil départemental, et en partenariat avec d'autres acteurs une journée de concertation des acteurs culturels à l'échelle du département de la Corrèze.

- *Violon populaire en Massif Central*

La première version du web-doc consacré au violon en Massif Central est mise en ligne. Le CRMTL poursuit, sous une forme heuristique, le développement de ce web-doc pour sa version 2 en développant de nouveaux contenus et en réalisant de nouveaux tournages avec d'autres acteurs de cette histoire. Il poursuit le travail de collecte et de rassemblement de documents iconographiques, sonores et vidéos.

Les actions ponctuelles

- *Mise à jour du site du CRMTL*

Après la refonte de son module agenda et la mise en place d'une plateforme de lecture de publications dématérialisées (audio, vidéo et texte) et d'accès à des contenus enrichis annexes (textes, photos, vidéos), le CRMTL poursuit le travail d'amélioration et de réactivité de son site Internet en proposant des contenus mis en ligne de manière régulière pour faire le lien, notamment, avec sa politique de mise à disposition des archives sonores.

- *Publications épuisées*

Le CRMTL, au fil des années, a réalisé des publications qui sont aujourd'hui épuisées et ne sont plus disponibles à la vente. Devant le coût important de leur réédition ou de leur republication, le CRMTL a décidé de les mettre en accès et en téléchargement libre. En 2018, il procédera à une mise en ligne par étapes de ses publications :

- Atlas sonore du Pays de Seilhac
- Violoneux corréziens
- Alfred Mouret
- Atlas sonore de Vassivière.

- - Cahier de répertoire pour chabrette

Le CRMTL travaille en 2018 à une publication numérique gratuite du Cahier de répertoire pour Chabrette d'Eric Montbel publié en 2007 par le CRMTL. Cet ouvrage papier qui comprend 200 airs pour la chabrette limousine et autres cornemuses du Centre est aujourd'hui épuisé. Une réédition numérique permettra d'ajouter le son via l'enregistrement pour cette publication des airs écrits et la mise à disposition des sources sonores originelles. Cette réédition numérique fera l'objet d'une recherche de financements spécifiques.

- Fonds sonore Ben Benhaïm

Le CRMTL a été saisi par le musicien Ben Benhaïm pour la mise en ligne d'un fonds exceptionnel d'enregistrements des années 60, 70 et 80 réalisés par le preneur de son Yannick Leroi-Gourhan, dit Raspoutine. En 2018, le CRMTL réalise l'inventaire de ce fonds en vue de son traitement documentaire, de l'étude des questions juridiques qui y sont liées et de la future mise en ligne. Ce travail réalisé par le CRMTL est financé et soutenu par la FAMDT dans le cadre du partenariat FAMDT-BNF.

Prévisionnel CRMTL 2018

Prévisionnel CRMTL 2018					DIRECTES				
Cptes	PRODUITS	Total	INDIRECTES	DIRECTES	1 Centre d'Information/Ressources	2 Accompagnement technique et artistique	3 Co-organisation événementielle	4 Valorisation, création, mise en réseau	5 Educ° artistique/culturelle, initiat°/form°
70	VENTES DE PRODUITS	48 010		48 010		20 200		15 300	12 510
706	<i>Prest° de services, recettes de spect.</i>	44 510		44 510		20 200		15 000	9 310
707	<i>Ventes de marchandises</i>	300		300				300	
708	<i>Produits des activités annexes</i>	3 200		3 200					3 200
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	168 020	135 480	32 540	3 120	576	3 037	22 596	3 210
7411	<i>Ministère de la Culture</i>	44 000	44 000						
7421	<i>Conseil Régional du Limousin</i>	52 000	52 000						
7481	<i>Région Limousin Emplois Associatifs</i>	26 160	6 980	19 180	3 120	576	1 037	11 236	3 210
7431	<i>Conseil Départemental de la Corrèze</i>	32 500	32 500						
7433	<i>Conseil Départemental de la Hte-Vienne</i>	2 000		2 000			2 000		
75	AUTR. PDTS de GEST° COURANTE	7 700	7 700						
756	<i>Cotisations des membres</i>	2 000	2 000						
758	<i>Produits divers de gestion courante</i>	5 700	5 700						
76	PRODUITS FINANCIERS	150	150						
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS								
78	REPR SUR AMORTISMTS&PROVIS°	38 835	38 835						
791	TRANSFERTS DE CHG D'EXPLOIT°	6 459	3 909	2 550	1 050			1 500	
7910	<i>Transferts de charges</i>	3 909	3 909						
7911	<i>Transferts de FAMDT</i>	2 550		2 550	1 050			1 500	
	TOTAL DES PRODUITS	269 174	186 074	83 100	4 170	20 776	3 037	39 396	15 720
87	Contributions volontaires en nature	16 509	4 709	11 800			3 000	7 000	1 800
870	<i>Bénévolat</i>	9 800		9 800			3 000	5 000	1 800
871	<i>Prestations en nature</i>	6 709	4 709	2 000				2 000	
875	<i>Dons en nature</i>								
	TOTAL DES PRODUITS + CPTÉ 87	285 683	190 783	94 900	4 170	20 776	6 037	46 396	17 520
	Ecart		127 883	-127 883	-10 375	-459	-5 030	-97 292	-2 926

Prévisionnel CRMTL 2018

Cptes	CHARGES	TOTAL	INDIRECTES	DIRECTES	DIRECTES				
					1 Centre d'Information/Ressources	2 Accompagnement technique et artistique	3 Co-organisation événementielle	4 Valorisation, création, mise en réseau	5 Educ° artistique/culturelle, initiat°/form°
60	ACHATS	43 104	644	42 460			2 000	40 460	
604	Sous-traitance	42 360		42 360			2 000	40 360	
606	Achats non stockés de matière et fourm.	744	644	100				100	
61	SERVICES EXTERIEURS	15 211	10 161	5 050		1 000	4 050		
611	Sous-traitance générale	5 050		5 050		1 000	4 050		
613	Location, entretien et réparations	664	664						
615	Entretien et réparations	1 907	1 907						
616	Primes d'assurances	1 015	1 015						
618	Divers	6 575	6 575						
62	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	27 040	10 158	16 882	1 542	2 100	1 070	11 170	1 000
622	Rémun° d'intermédiaires et honoraires	7 460	7 460						
623	Publicité, publications, relat° publiques	1 542		1 542	1 542				
625	Déplacements, missions et réceptions	16 020	1 100	14 920		2 100	1 070	10 750	1 000
626	Frais postaux et de télécommunicat°	1 408	1 408						
628	Divers	610	190	420				420	
63	IMPOTS TAXES VERSMNT ASSIMILES	2 113	352	1 761	189	29	53	1 240	251
64	CHARGES DE PERSONNEL	174 655	29 826	144 829	12 815	18 106	3 895	90 818	19 195
641	Rémunération brute Régime Général	117 607	22 531	95 076	10 033	1 544	2 793	65 970	14 736
645-647	Charges sociales Régime Général	41 049	7 295	33 753	2 782	562	1 102	24 848	4 459
64112-582	Salariés du spectacle vivant GUSO	16 000		16 000		16 000			
65	AUTRES CHG DE GEST° COURANTE	100	100						
66	CHARGES FINANCIERES								
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES								
68	DOT° AMORTSMT ET PROV°	6 951	6 951						
	TOTAL DES CHARGES	269 174	58 192	210 982	14 545	21 235	11 068	143 688	20 446
86	Emplois contrib° volontaires en nature	16 509	4 709	11 800					
861	Mise à disposition gratuite de locaux	4 709	4 709						
862	Prestations	2 000		2 000				2 000	
864	Personnel bénévole	9 800		9 800			3 000	5 000	1 800
	TOTAL DES CHARGES + CPTÉ 86	285 683	62 901	222 782	14 545	21 235	11 068	143 688	20 446